

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

DEMANDE RELATIVE AU DOSSIER GÉNÉRIQUE  
PORTANT SUR L'ALLOCATION DES COÛTS  
ET LA STRUCTURE TARIFAIRE D'ÉNERGIE

DOSSIER : R-3867-2013 Phase 2B

RÉGISSEURS : Me MARC TURGEON, président  
Mme FRANÇOISE GAGNON et  
M. FRANÇOIS ÉMOND

RENCONTRE PRÉPARATOIRE  
DU 13 MAI 2020

VOLUME 1

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me AMÉLIE CARDINAL  
avocate de la Régie

REQUÉRANTE :

Me HUGO SIGOUIN-PLASSE  
avocat d'Énergir, S.E.C.

INTERVENANTS :

Me PAULE HAMELIN  
avocate de l'Association des consommateurs  
industriels de gaz (ACIG);

Me ANDRÉ TURMEL  
avocat de la Fédération canadienne de l'entreprise  
indépendante (Section Québec) (FCEI);

M. JULES BÉLANGER  
représentant d'Option consommateurs (OC);

Me FRANKLIN S. GERTLER  
avocat du Regroupement des organismes  
environnementaux en énergie (ROÉÉ);

Me DOMINIQUE NEUMAN  
avocat de Stratégies énergétiques (SÉ).

---

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	4
CATHERINE SIMARD	
JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY	
SYLVAIN TREMBLAY	
INTERROGÉS PAR Me HUGO-SIGOUIN PLASSE	14
INTERROGÉS PAR M. JULES BÉLANGER	33
INTERROGÉS PAR Me PAULE HAMELIN	38
INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL	53
INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER	66
INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN	82
DISCUSSION	87

---

1 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce treizième (13e)  
2 jour du mois de mai :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Rencontre préparatoire du  
8 treize (13) mai deux mille vingt (2020) par  
9 visioconférence, dossier R-3867-2013 Phase 2B.  
10 Demande relative au dossier générique portant sur  
11 l'allocation des coûts et la structure tarifaire  
12 d'Énergir.

13 Les régisseurs désignés dans ce dossier sont maître  
14 Marc Turgeon, président de la formation, de même  
15 que madame Françoise Gagnon et monsieur François  
16 Émond.

17 L'avocate de la Régie est maître Amélie Cardinal.

18 La requérante est :

19 Énergir, S.E.C. représentée par maître Hugo  
20 Sigouin-Plasse.

21 Les intervenants qui participent à la présente  
22 rencontre préparatoire sont :

23 Association des consommateurs industriels de gaz  
24 représentée par maître Paule Hamelin;

25 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

1 représentée par maître André Turmel;  
2 Option consommateurs représentée par monsieur Jules  
3 Bélanger;  
4 Regroupement des organismes environnementaux en  
5 énergie représenté par maître Franklin S. Gertler;  
6 Stratégies énergétiques représentée par maître  
7 Dominique Neuman.

8 Nous demandons aux participants de bien  
9 vouloir s'identifier à chacune de leurs  
10 interventions pour les fins de l'enregistrement.  
11 Merci.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci, Madame Lebus. Alors, permettez-moi, dans un  
14 premier temps, de remercier le personnel de la  
15 Régie qui a travaillé et travaille afin de  
16 s'assurer que le tribunal puisse continuer  
17 d'assumer l'ensemble de ses compétences. Même après  
18 treize (13) ans, je suis toujours fière de voir les  
19 efforts consacrés par le personnel afin que le  
20 traitement des dossiers se réalise dans les  
21 meilleures conditions.

22 Dans un deuxième temps, je tiens à vous  
23 exprimer ma satisfaction de vous voir par vos  
24 écrans et de constater que vous semblez être bien  
25 et j'espère qu'il en est de même de vos proches.

1                   Enfin, il s'agit pour la formation, pour  
2                   une grande partie de l'été et pour moi, de notre  
3                   première rencontre préparatoire virtuelle. Je  
4                   compte sur notre sagesse à tous pour faire de cette  
5                   expérience une dont nous nous souviendrons lors du  
6                   retour, grandement souhaité, à la normale.

7                   Je vais maintenant procéder aux consignes  
8                   pour la tenue virtuelle de cette rencontre  
9                   préparatoire.

10                  L'équipe de la Régie ce matin, écran ouvert  
11                  ou fermé, est composée de maître Amélie Cardinal,  
12                  des analystes, madame Françoise Wong, de messieurs  
13                  Jean-François Mondoux et Cyril Michaud, monsieur  
14                  Guy Fortin, directeur, assiste aussi à la rencontre  
15                  préparatoire.

16                  Comme vous l'avez constaté, madame Lebus  
17                  est notre greffière audiencière et ainsi que notre  
18                  organisatrice dans le « GoToMeeting ». Enfin,  
19                  monsieur Claude Morin participe en tant que  
20                  sténographe.

21                  Nous allons d'abord entendre les  
22                  informations d'Énergir et, par la suite, prendre  
23                  une pause afin que vous puissiez préparer vos  
24                  commentaires. Les participants interviendront dans  
25                  l'ordre suivant : OC, ayant signifié sa présence

1 que pour ce matin, il passera le premier, et nous  
2 reprendrons par ordre alphabétique. J'invite les  
3 participants à s'identifier lors de chaque  
4 intervention.

5 Si au cours de la rencontre vous désirez  
6 intervenir, s'il vous plaît, signaler votre  
7 intention en utilisant la fonction « clavardage »  
8 en haut de l'écran afin d'ouvrir votre micro au  
9 moment de votre intervention et le refermer par la  
10 suite.

11 Par ailleurs, si vous n'êtes pas familier  
12 « GoToMeeting », sachez que madame Lebus peut en  
13 tout temps fermer l'ensemble des micros dont le  
14 mien.

15 En ce qui a trait à la caméra, la Régie  
16 souhaite que celle des participants suivants  
17 demeure en fonction tout au long de la rencontre,  
18 soit la formation, maître Cardinal, madame Lebus  
19 pour la Régie, maître Sigouin-Plasse et les témoins  
20 d'Énergir durant leur présentation et les questions  
21 des participants.

22 Pour ce qui est des avocats des  
23 participants, ils pourront fermer leur caméra, sauf  
24 au moment de poser leurs questions aux témoins  
25 d'Énergir et au moment d'exprimer les commentaires

1 de leur client.

2 La rencontre préparatoire est uniquement  
3 enregistrée, donc il n'y a pas de diffusion sur le  
4 site Internet de la Régie. Et par la suite,  
5 l'enregistrement sera mis en ligne sur le site  
6 Internet de la Régie.

7 Tout comme pour les audiences en personne à  
8 la Régie, il est interdit de filmer la rencontre,  
9 de prendre des captures d'écran ou encore d'en  
10 enregistrer le contenu audio.

11 Maître Sigouin-Plasse, j'étais... je  
12 n'étais pas encore... ma caméra n'était pas encore  
13 allumée, mais j'étais présent au niveau du son.  
14 Alors, vous pouvez prendre le café que vous voulez  
15 chez Énergir, j'espère qu'il est bon. J'espère  
16 qu'il sera à la hauteur de vos attentes.

17 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

18 C'est bon.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Pour ma part, je vous dirais que je suis resté  
21 fidèle à l'eau et c'est de l'eau de Longueuil.  
22 Alors, on va continuer.

23 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

24 Très bien.

25



1 LE PRÉSIDENT :

2 À la fin, Maître Sigouin-Plasse, parce que j'ai  
3 regardé l'ordre du jour qui vous avait été  
4 communiqué, alors à la toute fin, Maître Sigouin-  
5 Plasse, si vous le jugez opportun, vous pourrez  
6 faire des commentaires finaux à la Formation, là,  
7 il n'y a aucun problème. Ça nous fera un grand  
8 plaisir de vous entendre.

9 Alors est-ce que parmi les participants il  
10 y a quelqu'un qui veut ajouter un sujet à  
11 « Varia »?

12 Alors écoutez, je le laisse quand même  
13 ouvert, si jamais en cours de route il y a quelque  
14 chose qui vous vient en tête, une idée, vous le  
15 mentionnerez puis à ce moment-là on en discutera à  
16 varia mais pour l'instant je comprends qu'il n'y a  
17 pas de sujet à varia.

18 Alors, Maître Sigouin-Plasse, on est prêt.  
19 La Régie est prête à entendre... à entendre vos  
20 témoins, votre panel, on va commencer par les  
21 assermenter.

22 Par ailleurs, j'aimerais que vous  
23 m'indiquiez - c'est une curiosité personnelle -  
24 comment le panel va fonctionner en panel. Parce que  
25 je dois vous avouer qu'habituellement ils sont près

1 les uns les autres, ils peuvent échanger des  
2 commentaires avant de répondre à la Régie.

3 Là, j'ai compris de votre part que vous  
4 avez pris la grande salle, ce qui est très bien  
5 pour le panel réglementaire, on est tout à fait  
6 pour ça la grande salle chez Énergir.

7 Alors je veux juste savoir... s'ils ont  
8 besoin de temps pour se parler, bien ils peuvent  
9 éteindre leur micro, se parler puis nous revenir.  
10 Ce qu'on veut, nous, en fait, c'est qu'on veut que  
11 vos témoins soient... le panel soit le plus  
12 efficace et aussi le plus à l'aise possible.

13 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

14 Tout à fait.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Alors, Maître Sigouin-Plasse.

17 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

18 Parfait. Tout le monde m'entend bien? Bonjour,  
19 Monsieur le Président, Madame, Messieurs les  
20 Régisseurs. Hugo Sigouin-Plasse pour Énergir,  
21 S.E.C. C'est avec pratiquement un petit peu  
22 d'émotion qu'on se présente devant vous par télé...  
23 visioconférence. Effectivement, après ces longues  
24 semaines de... d'hibernation, on a... on est  
25 heureux de se voir, bien qu'on soit très loin les

1           uns des autres, donc... Et d'amorcer et de  
2           poursuivre cette... l'étude de ce dossier important  
3           pour Énergir.

4                        Oui, Monsieur le Président, donc il y a  
5           avec moi, dans une salle de chez Énergir, avec  
6           toutes les mesures nécessaires de distanciation  
7           bien évidemment, madame Catherine Simard et  
8           monsieur Jean-François Tremblay, qui sont deux  
9           témoins qui participeront à la présentation pour  
10          Énergir des différents commentaires que vous avez  
11          sollicités dans votre dernière lettre A-257. Nous  
12          avons également monsieur Sylvain Tremblay qui, lui,  
13          est à distance malheureusement, n'a pas pu se  
14          rendre... se joindre à nous au siège social aux  
15          fins de la séance de rencontre de travail.

16                        Donc oui, on va... puis je présume, comme  
17          le disent les autorités de la santé publique, on  
18          va... on construit l'avion... ou plutôt on pilote  
19          l'avion tout en le construisant, donc on va... on  
20          va avancer à tâtons peut-être dans les prochaines  
21          minutes puis on s'ajustera. Les témoins, comme on  
22          l'a... comme ils ont l'habitude de le faire,  
23          pourront se consulter ici à l'intérieur des murs  
24          d'Énergir pour vous donner la meilleure réponse aux  
25          questions que vous aurez. Et pour monsieur

1 Tremblay, bien écoutez on va vraisemblablement  
2 avoir un canal de communication et on vous le  
3 dévoile, c'est pas un secret pour personne, là,  
4 dans un... par texto à la marge, là, où monsieur  
5 Tremblay pourra nous signifier qu'il a un besoin de  
6 parler à ses collègues pour peut-être clarifier un  
7 élément qui aurait été avancé par l'un ou l'autre  
8 des témoins que vous avez devant vous. Si ça... ça  
9 convient à tous, c'est la façon dont nous  
10 envisagions fonctionner ce matin.

11 Évidemment, je me ferai le plus discret  
12 possible, l'objectif n'étant pas de, surtout avec  
13 les moyens technologiques nous avons, de faire...  
14 de retarder ou de faire quoi que ce soit qui serait  
15 de nature à retarder les discussions. L'important  
16 pour Énergir c'est de bien renseigner la Régie sur  
17 les prochaines étapes, en tout cas à tout le moins  
18 ce que nous percevons de notre côté comme étant les  
19 prochaines étapes en termes de preuve devant être  
20 amendée, à la lumière des discussions qui ont eu  
21 cours avec les experts de chez Elenchus.

22 Je me permets, puisque j'ai le crachoir,  
23 Monsieur le Président, juste peut-être un petit  
24 commentaire d'ordre procédural. J'ai compris d'une  
25 discussion introductive entre le représentant de

1 dossier monsieur Bélanger et la greffière que, bon,  
2 OC n'est pas représentée par avocat ce matin. Bon,  
3 il y aura assermentation des témoins; Énergir, on  
4 n'est pas dans une... dans une audience où il y a  
5 une administration de preuve à proprement parler,  
6 sinon qu'une présentation de commentaires.

7 Alors c'est tout simplement un commentaire  
8 d'ouverture. Énergir n'en fait pas une objection,  
9 il n'y a pas de représentations par avocat de la  
10 part d'OC, on le comprend très bien, là, on  
11 s'ajuste, mais par... Je me permets de préciser que  
12 les circonstances actuelles nous permettent de  
13 faire ça, je crois.

14 Alors, Monsieur Bélanger, vous serez, le  
15 cas échéant, le bienvenu à poser des questions.  
16 Évidemment, si vous quittez... ici, régi le  
17 Tribunal, Monsieur le Président là, mais je voulais  
18 vous signaler que pour Énergir, dans le contexte  
19 actuel, ça ne posait pas problème.

20 Alors, sinon, sans plus tarder, Monsieur le  
21 Président, j'inviterais madame la greffière à  
22 assermenter les témoins pour que, par la suite, la  
23 présentation puisse être faite.

24

---

25

1 L'AN DEUX MILLE VINGT (2020), ce treizième ( 13e)  
2 jour du mois de mai, ONT COMPARU :

3

4 CATHERINE SIMARD, chef de service à la tarification  
5 chez Énergir - , ayant une place d'affaires au  
6 1717, rue Du Havre. Montréal(Québec);

7

8 JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY, analyste, ayant une place  
9 d'affaires au 1717, rue Du Havre, Montréal  
10 (Québec);

11

12 SYLVAIN TREMBLAY, conseiller sénior qualification  
13 long terme, ayant une place d'affaires au 1717, rue  
14 Du Havre, Montréal (Québec).

15

16 LESQUELS, après avoir fait une affirmation  
17 solennelle, déposent et disent :

18

19 INTERROGÉS PAR Me HUGO-SIGOUIN PLASSE :

20 Q. **[1]** Alors, merci Madame la Greffière. Alors, si  
21 vous pouviez afficher la présentation préparée par  
22 madame Simard, notamment et je laisserais la parole  
23 à madame Simard afin qu'elle vous en fasse la  
24 présentation et vous dire qu'est-ce qu'il en est.

25

1 Mme CATHERINE SIMARD :

2 R. Donc, je peux commencer. Alors, bonjour à tous.

3 Afin de s'assurer de répondre à l'ensemble des  
4 points soulevés par la Régie dans sa lettre sur la  
5 planification de la rencontre, nous avons préparé  
6 une petite présentation qui, je l'espère, permettra  
7 à tous de mieux comprendre notre proposition quant  
8 au déroulement des prochaines étapes. On peut  
9 passer à la première diapo.

10 Donc, pour commencer, faisons un léger  
11 retour sur les derniers mois. Le vingt (20)  
12 novembre deux mille dix-neuf (2019), on a eu une  
13 décision procédurale sur la Phase 2B du dossier  
14 R-3867.

15 Le quatre (4) décembre deux mille dix-neuf  
16 (2019), Énergir posait ses commentaires quant à la  
17 répartition des sujets entre les volets 1 et 2 du  
18 dossier et sur l'impact du rapport d'Elenchus sur  
19 sa preuve.

20 À cette étape-ci, il faut comprendre  
21 qu'Énergir était préoccupé quant à la complexité de  
22 la méthode de fonctionnalisation proposée. Et  
23 compte tenu de certaines incompréhensions, d'une  
24 part et d'autre, elle jugeait que des séances de  
25 travail seraient bénéfiques pour la suite des

1 étapes.

2           Donc, ces rencontres ont eu lieu le dix-  
3 sept (17) février et le deux (2) mars dernier. Et  
4 ce fut très bénéfique pour Énergir puisque ces  
5 rencontres nous ont permis de valider que l'expert  
6 était non seulement d'accord avec le concept  
7 général que soutenait notre proposition, mais  
8 également pour mieux comprendre l'application de la  
9 méthode à trois paliers. La méthode en question  
10 s'est avérée plus simple d'application que ce que  
11 nous anticipions.

12           Suite aux séances de travail, nous avons  
13 déposé la liste des points de convergence et de  
14 divergence entre notre preuve et le rapport de  
15 l'expert. À la lumière de ces rencontres, nous  
16 avons conclu qu'il serait requis d'amender notre  
17 preuve pour ajuster la méthode de  
18 fonctionnalisation des coûts, dans un premier  
19 temps, bien, de la fonctionnalisation des coûts des  
20 outils d'approvisionnement gazier, pardon, et  
21 d'ajouter certains éléments explicatifs sur  
22 certains points. Donc, c'est les deux points qui  
23 sont ressortis de notre communication, à ce moment-  
24 là. On peut passer à la diapo suivante.

25           Donc, maintenant la raison pour laquelle



1 nous sommes ici, virtuellement, du moins, voici nos  
2 commentaire concernant le déroulement de la Phase  
3 2B. Mais avant toute chose, permettez-moi de  
4 réitérer que bien qu'Énergir juge qu'il serait  
5 requis d'ajuster sa proposition, le cadre  
6 conceptuel proposé, la proposition d'avoir une  
7 vision globale de nos outils ne changeraient pas.

8 La modification proposée toucherait  
9 principalement la méthode d'application du nouveau  
10 cadre conceptuel. La structure des tarifs qui en  
11 résulterait demeurerait la même. Donc, plus  
12 spécifiquement pour répondre aux points 2a et 2c de  
13 la lettre de la Régie nous souhaitons proposer de  
14 changer notre méthode de fonctionnalisation des  
15 coûts pour tenir compte de la méthode à trois  
16 paliers proposée par Elenchus.  
17 Cet ajustement implique des modifications dans  
18 plusieurs sections de la preuve.

19 Je vais vous présenter trois tableaux en  
20 fin de présentation qui montrent ces sections-là en  
21 particulier. Ces ajustements impliquent des  
22 modifications qui sont, somme toute, majeures  
23 puisqu'on en discutera peut-être plus en détail  
24 plus tard, mais c'est beaucoup dans les chiffres  
25 que ça va se jouer.

1                   Donc, on entend également ajouter de  
2 l'information relative à la nature des coûts  
3 d'approvisionnement, notamment sur la variation des  
4 coûts en fonction de la capacité d'utilisation, le  
5 fameux CU et la redistribution des coûts de  
6 fournitures au service de transport et  
7 d'équilibrage.

8                   En ce qui touche le traitement des trop  
9 perçus et des manques à gagner en fin d'année,  
10 nous, de notre côté, on le voyait comme un élément  
11 également à ajouter à notre preuve, donc pas  
12 nécessairement comme un complément de preuve  
13 distincte.

14                   Pour ce qui est du caractère exhaustif et  
15 de l'ampleur du travail, comme je le mentionnais  
16 tout à l'heure, plusieurs sections vont être  
17 touchées et l'ampleur du travail, surtout la mise à  
18 jour des nombreux tableaux et calculs et des  
19 nombreuses annexes sont présentement au dossier.

20                   Donc, étant donné le volume de la preuve et  
21 le souci de simplicité, Énergir propose de déposer  
22 une nouvelle preuve complète qui remplacerait les  
23 preuves existantes et qui présenterait l'ensemble  
24 des éléments dans un seul et même document.  
25 L'objectif serait de déposer, bon, un ou deux

1 documents évidemment, en fonction des sujets  
2 relatifs au volet 1 et volet 2, de déposer le tout  
3 au plus tard le trente et un (31).

4 Dans notre esprit, la segmentation proposée  
5 par la Régie tient encore la route, donc, il n'y  
6 aurait pas lieu de faire des modifications de ce  
7 côté. Et évidemment la traduction de tous les  
8 documents qui seraient déposés à ce moment-là  
9 suivrait dans les semaines qui suivent. Évidemment,  
10 on aimerait ça faire ça le plus rapidement  
11 possible, mais il faut quand même que les preuves  
12 soient terminées avant de pouvoir les soumettre à  
13 la traduction, donc, il pourrait y avoir un délai  
14 de quelques semaines.

15 Donc, on peut passer à la diapo suivante.  
16 En fait, ce qu'on présente, dans les trois  
17 prochaines diapositives, c'est à titre indicatif,  
18 un survol des éléments qui pourraient être appelés  
19 à changer dans la preuve actuelle. J'ai pris  
20 principalement les preuves principales pour faire  
21 cet exercice-là et notez qu'il pourrait y avoir  
22 plus ou moins de détails qui changent, mais ça  
23 donne quand même une idée de l'ampleur du travail.

24 Donc, on peut voir que dans l'ensemble, le  
25 début, là, nos objectifs, notre approche ne

1 changerai pas, mais ça serait vraiment dans le  
2 milieu de la preuve que ça se joue et ensuite pour  
3 ce qui est des tarifs, bien nous...

4 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

5 Je vais remettre mon micro. Non, puis j'ai  
6 interrompu ma collègue du geste de la main, alors,  
7 je vais activer mon micro pour que tout le monde  
8 m'entende. C'est que je veux seulement m'assurer,  
9 pendant que madame Simard aborde cette diapositive  
10 qui est quand même petite à nos écrans, en tout  
11 cas, à tout le moins à mon écran et peut-être juste  
12 pour m'assurer, est-ce qu'il y a une façon  
13 d'agrandir le contenu à l'écran, madame Le Buis,  
14 soit en agrandissant, en faisant un zoom plus  
15 grand, déjà, là, c'est mieux. Bon, oui, parfait.  
16 Tout en gardant l'ensemble des colonnes. Parfait.  
17 Ça sera déjà ça. C'est parce qu'on est... O.K.,  
18 c'est déjà mieux, merci beaucoup. Désolé, madame  
19 Simard. Je vous remets la parole.

20 Mme CATHERINE SIMARD :

21 R. Donc, évidemment, comme je le disais, c'est les  
22 éléments des preuves principales d'Énergir,  
23 notamment la GM-5, Doc. 1 et les compléments qui  
24 ont suivi, pour lesquels on a fait cet exercice-là.  
25 Évidemment, il y a eu, je ne vous apprends pas,

1 beaucoup de documents supplémentaires entre les  
2 deux, puis ces documents-là également pourraient  
3 être appelés à changer du moins en partie.

4           Donc, pour nous, c'est sûr et certain que  
5 comme je le disais tantôt, c'était vraiment, étant  
6 donné le volume de la preuve au dossier et du souci  
7 de simplicité, de proposer d'avoir une nouvelle  
8 preuve qui tiendrait compte de l'ensemble des  
9 modifications et des ajouts.

10           Donc, dans les tableaux que vous voyez,  
11 bien, j'ai identifié chacune des sections avec une  
12 brève description. Quand j'ai... éléments modifiés,  
13 c'est principalement quand c'était la méthode de  
14 fonctionnalisation qui rentrait en ligne de compte.  
15 C'est sûr qu'étant donné qu'il y a beaucoup de  
16 chiffres dans les preuves, bien, à partir du moment  
17 où on faisait même des calculs de tarifs, il  
18 faudrait tout mettre ça à jour.

19           Je porte aussi à votre attention qu'il y a  
20 eu différents éléments qui pourraient être enlevés,  
21 bien, en fait, qui devraient être enlevés à la  
22 preuve, notamment sur la fonctionnalisation des  
23 conduites de Champion, puisque ce sujet-là a été  
24 traité, mais aussi, quand on parlait de sujets plus  
25 spécifiques comme, par exemple, l'outil de maintien

1 des capacités FTLH qui n'est plus nécessairement  
2 d'actualité au sein de ce dossier.

3 Donc, c'est pourquoi, pour nous, il serait  
4 plus logique de déposer de nouveaux documents comme  
5 étant la meilleure solution. Donc, c'est ce qui  
6 conclut ma présentation.

7 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

8 Q. [2] Merci, Madame Simard. Donc, évidemment, peut-  
9 être... bon, ce document a été déposé, Monsieur le  
10 Président, sur le SDÉ de la Régie hier soir.  
11 J'ignore si les participants à la présente  
12 rencontre préparatoire ont eu l'occasion d'en  
13 prendre connaissance auparavant. Vous annoncez en  
14 ouverture, Monsieur le Président, que nous  
15 prendrions une pause à l'issue de cette  
16 présentation-là.

17 Donc, pour... de notre côté, ça fait le  
18 tour. Évidemment, disponible pour répondre aux  
19 questions que la Régie ou les intervenants  
20 pourraient avoir à l'attention de... concernant de  
21 ce qui vient d'être discuté par madame Simard.  
22 Merci.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci, Maître Sigouin-Plasse. Alors, effectivement,  
25 j'avais annoncé une pause après la présentation et

1 c'est ce qu'on va faire. Alors, effectivement, je  
2 n'ai pas la moindre idée si les... Moi, j'ai  
3 imprimé, il ne faut pas le dire à maître Dubois là,  
4 j'ai imprimé hier la présentation pour pouvoir la  
5 regarder tôt ce matin. Alors, je ne sais pas si vos  
6 collègues, des intervenants ont fait la même chose.

7 Alors, ce que je... il est neuf heures  
8 vingt-deux (9 h 22), ça roule bien. Je vais vous  
9 donner un temps de pause d'environ, je vous dirais,  
10 un bon vingt (20) minutes parce qu'il faut que je  
11 reparle avec mes collègues et aussi que, moi, je  
12 ferme ce...

13 Je vais vous expliquer comment, nous, on a  
14 décidé de fonctionner. On n'a pas une très très  
15 grande salle pour être plus séparé. La grande salle  
16 de la Régie étant... est présentement très très  
17 vide. Alors, moi, je vais donc suspendre le  
18 « GoToMeeting » avec vous puis je m'en vais dans  
19 une autre plate-forme avec mes collègues et mon  
20 équipe pour discuter du document de présentation de  
21 madame Simard.

22 Alors, je vous dirais qu'une pause de vingt  
23 (20) minutes et après ça, on va revenir.

24 Si vous vous mettez mettiez à « hold »...

1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 Excusez-moi. C'est Franklin Gertler. C'est  
3 justement qu'est-ce que je voulais voir, c'est que  
4 tout fonctionne parce qu'avant de demander nos  
5 commentaires, je veux être sûr que tout le monde  
6 vous m'entendez. Excusez-moi, mon vidéo ne marche  
7 pas.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Qu'est-ce que vous voulez? Qu'est-ce que vous  
10 voulez exactement savoir?

11 Me FRANKLIN S. GERTLER :

12 Non, je voulais juste être sûr que l'audio  
13 fonctionnait pour que plus tard, si on demande,  
14 après la pause, des commentaires, on va être en  
15 mesure de les faire.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Oui. Alors, ce que je veux juste vous inviter à  
18 faire puis quand on va prendre... à la pause, ça va  
19 être officiel, coupé, coupé votre caméra parce que  
20 sinon, les gens qui vont l'avoir laissé, ils vont  
21 vous entendre. Moi, tantôt, je n'étais pas...  
22 j'étais dans l'antichambre puis j'entends. Alors  
23 donc, vous coupez vos micros et caméras pour que  
24 vous puissiez vous-même être tranquille avec votre  
25 monde et réfléchir avec vos analystes des... il y a



1 des analystes sur... présentement.

2 Ça vous va? Alors, il est neuf heures  
3 vingt-quatre (9 h 24). Je vous dirais allons  
4 jusqu'à dix heures moins dix (9 h 50). À dix heures  
5 moins dix (9 h 50), la formation va réouvrir sa  
6 caméra et ses micros. Alors, bonne pause et pour  
7 ceux qui ont du café, bon café.

8 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

9 Merci.

10 SUSPENSION

11 REPRISE

12 LE PRÉSIDENT :

13 Parfait. Merci, madame Lebuis, de votre patience  
14 avec moi-même. Merci à tout le monde. Alors, je  
15 vais essayer de parler un peu plus fort. Madame  
16 Simard, je vous remercie pour votre présentation et  
17 d'avoir déposé le document hier.

18 D'entrée de jeu, je vous dirais que c'est  
19 effectivement une bonne idée, je pense, de  
20 redéposer une preuve complète. Une preuve nouvelle  
21 qui va avoir possiblement des morceaux qui sont  
22 encore bons pour être dedans, mais qu'on va pouvoir  
23 donc entrer dans son examen avec une pièce qui va  
24 être... donc on va pouvoir référer dans cette même  
25 pièce-là.

1                   Vous comprendrez que pour notamment vos  
2 collègues, Maître Sigouin-Plasse, et pour la Régie,  
3 d'être sur trois, quatre pièces, de quelle version  
4 on parle, ce chapitre-là est bon, ce chapitre-là  
5 n'est pas bon. Je pense qu'on apprécie grandement  
6 le fait que vous consolidiez une preuve et une  
7 pièce. Donc, là-dessus, bravo. On vous dirait qu'on  
8 vous l'a probablement fortement suggéré, mais on  
9 n'a pas besoin de le faire et je vais vous dire,  
10 oui, qu'on est assez... on est assez satisfait.

11                   D'autre part, vu que vous avez parlé, puis  
12 c'est votre monde à vous, ça va être le mien quand  
13 vous allez le déposer, vous avez parlé que c'est  
14 beaucoup de chiffres, hein! Il y a beaucoup de  
15 données, c'est le type, comment je dirais, de  
16 dossier pour ça.

17                   Alors, j'imagine que vous allez envisager  
18 de pouvoir, à ce moment-là, prendre les données les  
19 plus contemporaines que vous allez pouvoir prendre.  
20 Vous comprendrez que le dossier, la première preuve  
21 est quand même... datait de v'là trois ans, sinon  
22 quatre. Le dossier, c'est un dossier qui roule  
23 depuis longtemps puis on espère finir cette phase-  
24 là de mon vivant à la Régie.

25                   Alors, à ce niveau-là, ce serait

1           intéressant de, effectivement, qu'Énergir prenne  
2           les données les plus contemporaines possible pour  
3           qu'on puisse voir l'impact, t'sais, l'impact le  
4           plus contemporain de tous ces... de ces données et  
5           comment elles vont se permuter.

6                       Alors, qu'en est-il? Si vous pouvez juste  
7           me donner une réponse sur la question de la  
8           contemporanéité des données.

9           Mme CATHERINE SIMARD :

10          R. Bien, en effet, c'est quelque chose sur lequel on  
11          s'est posé la question parce que, en passant au-  
12          travers les nombreuses, les nombreux documents, on  
13          s'est rendu compte que, bon, il y avait des calculs  
14          qui étaient faits sur la cause tarifaire deux mille  
15          quinze (2015), il me semble, de mémoire.

16                       Donc, évidemment, on s'est dit que ce  
17          serait une bonne chose de mettre à jour, de mettre  
18          à jour avec des chiffres plus récents.

19          Q. **[3]** Parfait. Merci. Je pense que... mon collègue  
20          Émond, François.

21          M. FRANÇOIS ÉMOND :

22          Q. **[4]** Oui. Vous m'entendez bien?

23          Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

24          Oui.

25

1 M. FRANÇOIS ÉMOND :

2 Q. [5] D'accord. Juste une question aussi pour madame  
3 Simard sur la présentation. Puis je pense que c'est  
4 à la page 4, quand vous parliez de la date du  
5 trente et un (31) août. Ma préoccupation est sur la  
6 traduction. Vous comprenez que dans ce dossier-là  
7 on a fonctionné avec des experts anglophones qui  
8 vont continuer de vouloir lire la preuve en  
9 anglais.

10 Donc, je me demandais juste, et c'est dans  
11 votre monde à vous, pour reprendre l'expression de  
12 monsieur le Président, est-ce que vous aviez  
13 l'intention que, dès que vous avez des sections de  
14 terminées, les valider par un traduction pour  
15 éviter qu'on ait plusieurs semaines d'attente  
16 d'avoir une traduction ou si, quand vous nous dites  
17 que c'est au plus tard le trente et un (31) août  
18 pour la preuve finale, que vous avez espoir que ce  
19 sera plus tôt et que, au plus tard ou le trente et  
20 un (31) août, on pourrait espérer avoir la version  
21 anglaise complète?

22 Mme CATHERINE SIMARD :

23 R. Je dirais que dans un monde idéal, le trente et un  
24 (31) août, ce qu'on souhaiterait déposer, ce serait  
25 la version française et anglaise. Donc, oui, on va

1 tout faire pour déposer avant le trente et un (31)  
2 août, mais se met un petit peu cette... cette date  
3 butoir-là, étant donné le contexte actuel et les  
4 autres dossiers dans lesquels on navigue en même  
5 temps.

6 Q. [6] Bon, merci beaucoup.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci, Monsieur Émond. Madame Gagnon, quelque  
9 chose?

10 Mme FRANÇOISE GAGNON :

11 Non, c'est beau. Ça a répondu à ma question.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci, Madame Gagnon. Alors on est... je suis  
14 désolé, on est habitué de se parler depuis qu'on  
15 est en isolement, en confinement, on se parle par  
16 écran. Alors là, il ne faut pas que j'oublie de...  
17 il ne faut pas que j'oublie que je ne suis pas  
18 seul, on est plein de monde. Alors madame... je  
19 vais appeler Françoise, madame Gagnon. Alors  
20 écoutez, pour l'instant, pour ici, ça fait le  
21 premier pas qu'on voulait faire. Alors on va  
22 procéder, si vous le voulez bien, avec les  
23 intervenants, donc les participants à nos travaux.

24 D'entrée de jeu... il est neuf heures  
25 cinquante-cinq-neuf (9 h 59), dix heures (10 h)

1 maintenant. Option consommateurs avait annoncé...  
2 avait annoncé comme quoi il avait des  
3 disponibilités que ce matin, alors si vous voulez  
4 bien on va commencer par Option consommateurs.  
5 Donc, je m'adresse à ce moment-ci à monsieur  
6 Bélanger. Monsieur Bélanger, est-ce que vous allez  
7 avoir des commentaires ou des questions à livrer?

8 M. JULES BÉLANGER :

9 Q. [7] Bonjour. J'aurais une question et un très bref  
10 commentaire.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Si vous me permettez.

13 M. JULES BÉLANGER :

14 Oui.

15 LE PRÉSIDENT :

16 C'est parce que là je vais essayer de changer mon  
17 écran de place. Maître Sigouin-Plasse, est-ce que  
18 vous... est-ce que vous préférez que je fasse  
19 assermenter monsieur Bélanger?

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Très bonne... très bonne question. Écoutez, trop  
22 fort casse pas. Vous pourrez... je l'ignore, mais  
23 je vous invite à le faire, comme ça on aura couvert  
24 tous les cas de figure, là.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Alors, Monsieur Bélanger, vous comprendrez  
3 qu'habituellement une rencontre préparatoire, elle  
4 est dirigée par avocat. Il n'y a pas d'idéal, mais  
5 c'est le monde qu'on connaît, alors comme... comme  
6 maître Sigouin-Plasse l'a fort bien dit, trop fort  
7 casse pas, alors avant de vous... avant de vous  
8 donner la parole, je vais demander à madame LeBuis  
9 de vous assermenter.

10

-----

11 EN L'AN DEUX MILLE DIX VINGT (2020), ce treizième  
12 (13e) jour du mois de mai, a comparu :

13

14 JULES BÉLANGER, analyste pour Option consommateurs,  
15 50, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal;

16

17 LEQUEL, après avoir fait une affirmation  
18 solennelle, dépose et dit comme suit :

19

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Monsieur le Président, avant de peut-être permettre  
22 à monsieur Bélanger, je suis désolé, Monsieur  
23 Bélanger de vous... d'intervenir comme ça avant que  
24 vous preniez la parole, mais... puis là on  
25 s'ajuste, quand je disais tout à l'heure on

1 s'ajustait. Mes collègues me précisent qu'il y  
2 aurait peut-être un élément qu'ils voudraient  
3 amener de manière supplémentaire à ce qui a été  
4 évoqué dans la présentation. Puis j'interviens  
5 maintenant, comme ça cette précision-là sera faite  
6 maintenant et les intervenants, les questions qui  
7 pourront être posées par la suite, s'ils veulent  
8 rebondir là-dessus je pense que c'est à-propos de  
9 le faire maintenant, Monsieur le Président, si vous  
10 me le permettez. En redonnant la parole à madame  
11 Simard.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Donc, Monsieur Bélanger, on vous met en attente,  
14 vous êtes déjà assermenté, donc on a déjà un pas de  
15 fait dans la bonne direction et on retourne  
16 maintenant non pas la rondelle, mais la parole à  
17 madame Simard.

18 Mme CATHERINE SIMARD :

19 R. C'était seulement une petite précision concernant  
20 la preuve qui serait redéposée. Dans notre esprit,  
21 là, je voulais juste que ce soit... que ce soit  
22 clair, on le voyait comme étant deux documents, en  
23 fait, là, comme le volet 1 traité dans un document  
24 et le volet 2 traité dans un second document.

25



1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Q. **[8]** Très bien. Est-ce que les échéances demeurent  
3 les mêmes pour l'une ou l'autre des... pour l'un ou  
4 l'autre des deux volets, Madame Simard? Juste pour  
5 fin de précision.

6 R. Évidemment... évidemment, on va... on va essayer de  
7 déposer le trente et un (31) août les deux... les  
8 deux documents, mais c'est sûr et certain que s'il  
9 y avait des enjeux de temps ce serait le volet 1  
10 qui serait... qui serait priorisé pour un dépôt le  
11 plus rapidement possible.

12 Q. **[9]** Parfait, je vous remercie. Alors, Monsieur le  
13 Président, je vous redonne le contrôle.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Merci. Vous savez, vous savez, présentement il y a  
16 un contrôle, c'est vraiment LeBuis, et une chance  
17 d'ailleurs. Vous ne seriez pas tous là  
18 présentement. Alors donc, on peut retourner... on  
19 peut retourner la parole à... à monsieur de OC. Et  
20 je vous demanderais de, si c'est pas déjà fait,  
21 d'activer votre caméra. Merci. Et on vous écoute.

22 INTERROGÉS PAR M. JULES BÉLANGER :

23 Q. **[10]** Oui, bonjour. Bien merci, Monsieur le  
24 Président, puis merci aux régisseurs de me  
25 permettre de m'exprimer comme un simple analyste.

1                   Madame Simard vient de répondre à ma  
2 question. Donc, je comprends que deux pièces seront  
3 déposées, une portant sur le volet 1 et une portant  
4 sur le volet 2, si j'ai bien compris, Madame  
5 Simard?

6                   Mme CATHERINE SIMARD :

7                   R. Oui, c'est exact.

8                   Me JULES BÉLANGER :

9                   Parfait. Excellent. Au niveau des commentaires,  
10 donc je vais faire écho à ce que vous avez dit,  
11 Monsieur le Président. Donc, nous étions heureux  
12 d'apprendre qu'une nouvelle preuve complète sera  
13 déposée avec des données qui, de ce que je  
14 comprends de madame Simard, seront contemporaines.  
15 Ça va faciliter grandement, de notre côté,  
16 l'analyse des enjeux en Phase 2.

17                   Il n'y a pas d'enjeu particulier au niveau  
18 du calendrier, pour l'instant. Vous comprendrez que  
19 notre expert, entre autres, réside aux États-Unis,  
20 donc on ajustera probablement le tir à la fin de  
21 l'été, mais une des préoccupations que nous avons  
22 puis je la communique donc au régisseur est par  
23 rapport au processus justement. Donc, notre expert  
24 a été reconnu comme tel en Phase 3 du dossier qui  
25 s'est terminé l'année dernière, je crois.

1 Et donc, il serait pas mal pertinent que le  
2 processus formel suite au dépôt de la nouvelle cote  
3 soit mis en place où on pourra déposer un budget de  
4 participation, j'imagine, ainsi que possiblement de  
5 préciser le cadre de notre intervention et de  
6 prévoir possiblement, si les contraintes de  
7 déplacement sont encore en place cet automne ou à  
8 l'hiver prochain, bien, que notre expert qui réside  
9 aux États-Unis puisse participer possiblement par  
10 vidéoconférence. Donc voilà c'était ma brève  
11 intervention.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Merci, Monsieur Bélanger. En fait, oui,  
14 effectivement, il va y avoir... en Phase 2, il va y  
15 avoir la Phase 2b, il va y avoir... Après le dépôt  
16 de la...

17 Habituellement, comme ils ont procédé dans  
18 la première formation et comme ils procèdent dans  
19 les dossiers actuellement, il y aura un dépôt de  
20 preuve. Le dépôt de preuve sera fait. À ce moment-  
21 là, la Régie va émettre une première décision  
22 procédurale où elle va demander aux intervenants de  
23 pouvoir nous donner les sujets, les enjeux, le  
24 budget de participation et caetera que vous avez  
25 besoin pour pouvoir bien représenter votre cliente

1 là-dessus.

2 Et, après ça, nous, on va rendre un  
3 deuxième... on va prendre tout ça en considération  
4 et on va prendre à ce moment-là... Monsieur  
5 Bélanger, on va prendre une autre décision  
6 procédurale vous donnant exactement les paramètres  
7 dans lesquels on s'attend à ce que vous puissiez  
8 oeuvrer.

9 Et, donc, ça comprend naturellement avoir  
10 recours ou pas à un expert. Et voir, aussi, où on  
11 sera rendu. Comme on le sait, vous et moi, que la  
12 preuve va être déposée au mois d'août, le mois de  
13 septembre va être un mois occupé, les audiences...  
14 Mais il n'y a pas juste les audiences, on s'entend,  
15 il y a aussi, il va y avoir des rencontres  
16 préparatoires, il va y avoir des séances de  
17 travail.

18 Alors, on va regarder l'évolution de tout,  
19 Monsieur Bélanger, pour faire en sorte que votre  
20 expert, puisse participer évidemment. Par  
21 reconnaissance, on reconnaît que OC...  
22 Reconnaissants... advenant qu'on reconnaît qu'OC  
23 continue dans le dossier et qu'il doit jouer son  
24 rôle, on va essayer, autant que faire se peut, de  
25 donner tous les moyens pour qu'OC puisse le faire.

1                   D'autre part, quand vous avez commencé  
2 votre propos, vos commentaires, vous le savez, il  
3 n'y a pas de simples analystes, il y a des  
4 analystes et des avocats. C'est juste que les lois  
5 sont différentes et les procédures sont  
6 différentes, mais c'est... l'avocat, il n'est pas  
7 assermenté parce qu'il est sous son serment  
8 d'office.

9                   Mais je veux dire... sinon... je veux dire,  
10 lui aussi il a été assermenté. Il a été assermenté  
11 à vie et des fois, je vous dirais qu'il trouve ça  
12 un petit peu fatigant, mais ça, c'est un autre  
13 dossier, je le réglerai quand je serai peut-être  
14 plus devant vous mais il n'y a pas que de simples  
15 analystes; il y a des analystes et des avocats, et  
16 ce qui fait les meilleures des causes qu'on a  
17 devant nous. Alors, merci Monsieur Bélanger.

18                   Alors, on va reprendre, si vous le voulez  
19 bien, par ordre alphabétique. Alors, si je m'en  
20 rappelle bien, par ordre alphabétique, je m'en vais  
21 à l'ACIG, Maître Hamelin?

22 Me PAULE HAMELIN :

23 Bonjour, vous m'entendez bien?

24 LE PRÉSIDENT :

25 Moi, oui.

1 INTERROGÉS PAR Me PAULE HAMELIN :

2 Parfait. Alors, peut-être quelques questions de  
3 précision à madame Simard.

4 Q. [11] Je vais à la page 3 de la présentation, si  
5 c'était possible, Madame Lebuis.

6 Alors, au paragraphe, au premier  
7 paragraphe, vous indiquez:

8 Bien qu'Énergir juge qu'il serait  
9 requis d'ajuster sa proposition, le  
10 cadre conceptuel proposé et la  
11 proposition d'avoir une vision globale  
12 des outils d'approvisionnement ne  
13 changera pas.

14 Alors, je veux juste comprendre qu'est-ce  
15 que vous voulez dire par le fait qu'il serait  
16 requis d'ajuster la proposition, mais que  
17 finalement, ça ne changera pas. Je veux juste  
18 m'assurer que la preuve qui sera déposée, c'est la  
19 nouvelle méthode d'application et qu'on ne revienne  
20 pas, par la suite, en disant qu'il faut réajuster  
21 la proposition. Je voulais juste être certaine de  
22 bien comprendre?

23 LE PRÉSIDENT:

24 La question est pour madame Simard, c'est ça?

25 R. Oui. Je peux confirmer votre compréhension, en

1 effet, c'est vraiment la méthode de  
2 fonctionnalisation que l'on veut ajuster et  
3 intégrer, là, des éléments informatifs  
4 supplémentaires, mais ça ne change pas le reste du  
5 dossier.

6 Me PAULE HAMELIN :

7 Q. [12] D'accord. Pour ce qui est de la façon dont  
8 vous allez compléter la nouvelle preuve, j'ai bien  
9 compris des commentaires de Monsieur le président,  
10 là, qu'on va intégrer ça dans un même, dans un même  
11 document et Volet 1, Volet 2, en fait, deux  
12 documents possiblement pour Volet 1 et Volet 2.  
13 Est-ce que c'est quand même possible d'avoir une  
14 version où on va voir l'ancienne version, dans la  
15 mesure du possible et les ajouts, donc, une forme  
16 de méthode comparée, parce que naturellement, bon,  
17 on a la preuve, telle qu'elle était puis les  
18 modifications qui s'apportent.

19 Alors, je voulais juste voir comment on  
20 allait pouvoir voir le avant-après. Peut-être  
21 également pour les fins du rapport d'Elenchus, pour  
22 les fins de l'expert, j'imagine qu'on va vouloir  
23 voir quel était ce qu'on a considéré initialement,  
24 puis maintenant, les modifications.

25

1 Mme HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Si vous me permettez d'intervenir sur cette  
3 question-là, Monsieur le Président, écoutez, puis  
4 j'ai aucune difficulté à ce que madame Simard  
5 puisse donner un complément de réponse, le cas  
6 échéant, là, je rebondis comme ça.

7 C'est très clair qu'Énergir va la définir,  
8 cette preuve-là, dans les prochaines semaines.  
9 L'idée d'une refonte, j'emploie le terme, je ne  
10 suis pas sûr que c'est le terme qui a été employé,  
11 mais essentiellement, c'était pour s'éviter  
12 effectivement, comme vous l'avez signalé, Monsieur  
13 le président, qu'on ait plusieurs portions de  
14 preuves actives ici et là et qu'on se retrouve à  
15 faire du référencement à différents documents  
16 existants.

17 Alors, j'entends bien la préoccupation de  
18 ma consœur parce qu'évidemment, s'il y a les idées  
19 qui ne sont pas nouvelles puis qui apparaissaient  
20 dans d'autres preuves auparavant, comment elles  
21 sont exprimées dans cette nouvelle preuve-là? Est-  
22 ce qu'on va pouvoir aider le lecteur à voir la  
23 trace originelle de cette idée-là qui provenait  
24 d'avant? On va vous avouer qu'à ce stade-ci, je ne  
25 suis pas certain de pouvoir, je ne pense pas



1 qu'Énergir va pouvoir vous répondre avec précision  
2 sur : est-ce que ça va être surligné? Est-ce que ça  
3 va guider le lecteur d'une manière précise, quant à  
4 une version précédente?

5 Je pense que l'idée de base qui a été  
6 communiquée par madame Simard, c'est de dire : à  
7 partir du mois d'août, puis je cède la parole  
8 ensuite au témoin pour me corriger, le cas échéant,  
9 et je n'ai aucun problème à ce que les témoins me  
10 corrigent là-dessus.

11 Mais ma compréhension c'est qu'à partir du  
12 mois d'août, nous allons avoir un document, ou, en  
13 fait, deux, là, Volet 1, Volet 2, maître, qui va  
14 nous permettre de poursuivre nos réflexions dans la  
15 Phase 2, sans nécessairement devoir faire  
16 constamment des références à la preuve passée et  
17 c'est sur la base de ces documents-là du mois  
18 d'août à venir que la Régie va rendre ou va  
19 examiner, va dérouler son... va poursuivre son  
20 examen.

21 Est-ce que ça fait en sorte que les preuves  
22 antérieures n'existeront plus? Non. Et je pense  
23 qu'elles ont été déposées au dossier, tant et aussi  
24 longtemps... Énergir n'a pas l'intention de les  
25 retirer du dossier mais pour fins de faciliter

1 l'examen, je pense que tous, collectivement, on  
2 devra se rapporter, à partir du mois d'août, à ce  
3 nouveau document-là qui est une refonte au goût du  
4 jour qui prend en considération l'évolution des  
5 discussions entre Énergir et les experts.

6 Mais malheureusement, puis je vous invite à  
7 compléter, Madame Simard, si je fais erreur, là,  
8 c'est difficile pour nous de vous dire exactement,  
9 Maître Hamelin, comment ça va se traduire dans le  
10 concret, là, cette preuve-là.

11 (10 H 14)

12 Mme CATHERINE SIMARD :

13 R. J'ai... je n'ai pas d'ajout à faire. Par contre, je  
14 laisserais la parole à mon collègue Jean-François.

15 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

16 R. Je ne sais pas si ça peut aider pour compléter,  
17 mais l'idée ici qu'on ait des discussion à  
18 l'interne justement de voir est-ce qu'on mettait à  
19 jour les preuves existantes dans... à l'intérieur  
20 du nouveau cadre conceptuel actuel et de la  
21 proposition en trois étapes de l'expert, ce qu'on  
22 se rendait compte, là, c'est que c'était... c'était  
23 quand même un exercice qui aurait été très  
24 difficile puis qui aurait probablement très  
25 complexe dans sa compréhension dans le traitement

1 du dossier.

2           Donc, il faut comprendre que le cadre  
3 conceptuel, donc de traiter les approvisionnements  
4 de façon globale, ça, ça ne changera pas comme on a  
5 dit tantôt et l'expert, d'ailleurs, est enchanté  
6 par cette façon de voir les outils  
7 d'approvisionnement. Par contre, c'est vraiment  
8 dans la méthodologie, où est-ce que là il amène une  
9 méthodologie en trois étapes, donc qui est quand  
10 même différente dans l'approche que ce que, nous,  
11 on avait comme proposition initiale. Donc, ça  
12 devient quand même assez difficile de concilier les  
13 deux approches. Donc, nous, on considérait que  
14 c'était beaucoup plus simple de refaire une  
15 nouvelle preuve, qui tient compte de cette approche  
16 en trois étapes.

17           Évidemment, les preuves qui ont déjà été  
18 déposées vont être au dossier, c'est des gens qui  
19 veulent faire un exercice pour voir les  
20 différences, ça va être possible de le faire, mais  
21 il faut comprendre que c'est vraiment une façon de  
22 fonctionnaliser et d'allouer qui est différente,  
23 qui est amenée par l'expert et que c'est  
24 difficilement conciliable. De là, notre conclusion  
25 que c'était beaucoup plus simple de refaire un

1 nouveau document qui traiterait de l'allocation et  
2 de la fonctionnalisation des coûts.

3 Q. **[13]** Parfait. Je posais la question parce que dans  
4 le... la présentation on faisait référence à  
5 certains éléments qui étaient... on parlait  
6 d'éléments à modifier, ça c'était une chose, puis  
7 on parlait également d'éléments à bonifier. Alors  
8 c'est pour ça que j'essayais de voir comment on va  
9 être mesure de... de traiter l'ancien du nouveau.  
10 Alors si, dans la mesure du possible, dans le cadre  
11 de la preuve on est capable de... de faire les  
12 distinctions, ce serait peut-être encore plus  
13 facile, mais je comprends la... la difficulté. Je  
14 voulais le soulever.

15 Mme CATHERINE SIMARD :

16 R. J'ajouterais juste, pour conclure sur ce point-là,  
17 que les sections qu'on dit qu'elles ne changeraient  
18 pas on va les reprendre quand même dans le document  
19 pour avoir une lecture quand même fluide pour pas  
20 se promener d'un document à l'autre. Donc, il y  
21 aurait vraiment un document qui est complet, qui  
22 serait... qui serait autonome en lui seul, sans  
23 avoir besoin de se promener d'une preuve à l'autre.

24 Q. **[14]** Parfait. Dans la lettre de la Régie, dans les  
25 éléments ou commentaires il y avait la question

1 des... à 2b), la Régie faisait référence au fait  
2 qu'Énergir comptait déposer certains points de  
3 réflexion soumis dans le rapport et non abordés  
4 dans sa preuve initiale. Je voulais juste savoir au  
5 niveau de ces points de réflexion-là quels étaient-  
6 ils, d'une part? Puis où j'imagine que ça va se  
7 retrouver dépendamment dans le volet 1 ou volet 2.

8 R. En fait, je ferais référence au tableau dans la  
9 présentation, où est-ce qu'on a... il y avait une  
10 colonne qui était « élément à ajouter », il me  
11 semble, là. C'est à la page 5. Donc, « éléments à  
12 bonifier ». C'est sûr que c'est pas un travail qui  
13 est exhaustif, là, il y aurait peut-être d'autres  
14 éléments, mais ça donne quand même une bonne idée  
15 de dire : bon, bien par exemple au moment de parler  
16 de la causalité des coûts des approvisionnements  
17 gaziers, on vient mettre... on viendrait mettre  
18 plus... plus d'explications, par exemple, sur le  
19 lien causal entre les coûts et le CU.

20 Même chose pour la distribution des coûts  
21 de fourniture au service de transport et  
22 d'équilibrage, les fameux FOÉ et FOT, qui  
23 viendraient être ajoutés dans des sections qui ne  
24 nécessitent pas nécessairement de modifier notre  
25 proposition. Donc, c'est de cette façon-là qu'on...

1 qu'on voulait procéder.

2 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

3 R. Peut-être juste ajouter, c'est Jean-François...  
4 Évidemment, ces éléments-là sont déjà souvent  
5 couverts dans les preuves actuelles, si on parle  
6 par exemple du lien causal entre les coûts puis le  
7 CU ou même la nature des trop-perçus, manque-à-  
8 gagner, mais suite aux rencontres qu'on a eues avec  
9 l'expert, ce qu'on se rendait compte c'est que la  
10 façon qu'on l'expliquait ou en tout cas le niveau  
11 de détail dans notre preuve n'a pas permis à  
12 l'expert notamment de bien comprendre notre  
13 proposition. Par exemple, si on prend la nature des  
14 trop-perçus gagnés, on sentait que dans les  
15 rencontres qu'on a eues avec l'expert, on  
16 l'expliquait différemment, d'une autre façon. Bien,  
17 on voyait qu'il semblait y avoir une grande  
18 ouverture, une meilleure compréhension de l'expert.  
19 Donc, souvent c'est des éléments à bonifier, c'est  
20 des éléments qui sont déjà traités dans notre  
21 preuve actuelle, mais qu'on veut emmener ou  
22 présenter différemment.

23 Q. [15] D'accord. Justement, au niveau... on parle  
24 d'expert... Est-ce que je dois comprendre que la  
25 preuve d'Énergir va être essentiellement une preuve

1 interne là? Vous ne ferez pas appel à un autre  
2 expert dans le présent dossier?

3 Mme CATHERINE SIMARD :

4 R. Non. En effet.

5 Q. **[16]** Ma dernière question, c'est peut-être plus un  
6 commentaire puis ce n'est pas pour le panel, mais  
7 peut-être, plus à la formation. À partir du moment  
8 où la preuve va être traduite, on comprend, à ce  
9 moment-là, que le groupe Elenchus va pouvoir revoir  
10 cette preuve-là.

11 Je voulais juste essayer de comprendre  
12 comment on va fonctionner avec l'expert de la  
13 Régie. Est-ce qu'il va avoir à déposer un  
14 complément de rapport à son rapport initial? Je  
15 voulais juste essayer de...

16 Puis vous n'avez peut-être pas besoin de me  
17 répondre maintenant, mais on voulait essayer de  
18 comprendre comment ce rapport... cet expert-là de  
19 la Régie, va continuer à jouer un rôle dans le  
20 présent dossier.

21 Pour nous permettre, aussi, de notre côté,  
22 de considérer est-ce qu'il y a certains des  
23 intervenants qui ont déjà parlé d'avoir leurs  
24 propres experts? Notre position n'est pas  
25 définitive, de notre côté. Je voulais juste essayer

1 de comprendre comment Elenchus va jouer un rôle  
2 dans le présent dossier.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Écoutez, il est évident qu'à la suite du dépôt  
5 d'une nouvelle preuve ou d'une preuve consolidée  
6 là, avec des parties qui vont être quand même  
7 bonifiées, comme le dit madame Simard, les parties  
8 vont probablement être... comme le dit monsieur  
9 Tremblay, évidemment qu'on va demander à l'expert  
10 qui a fait le travail initial, de regarder le tout  
11 et de consolider son rapport. Puis vous comprendrez  
12 qu'on a aussi, Maître Hamelin, on a aussi la... Il  
13 faut voir, aussi, que la Régie a décidé de  
14 fonctionner..., comme c'est un sujet qui est très  
15 spécialisé, la Régie a décidé de fonctionner comme  
16 ça pour permettre à ce que tout le monde parte avec  
17 la connaissance de quelqu'un qui a un éclairage  
18 plus particulier.

19 Vous comprendrez, aussi, que la formation  
20 n'est pas liée par le rapport. Le rapport est  
21 déposé. Le rapport a été demandé. On a fait, nous  
22 même, avec l'aide, notamment, du directeur Fortin,  
23 on a fait l'encadrement de ce rapport-là. On a  
24 essayé de voir comment le faire le plus généreux  
25 possible. Il est déposé et il appartient à tout le



1 monde.

2 Monsieur Tremblay disait que les séances de  
3 travail entre Énergir et Elenchus se sont bien  
4 déroulées. Vous avez bien remarqué que dans ces  
5 séances de travail-là, la Régie n'y était pas. On  
6 prend donc une distanciation vis-à-vis ça.

7 Est-ce que savoir si on le trouve bon ou  
8 pas bon? On ne le sait pas, ce n'est pas une  
9 question pour nous. Nous, on va juger de ce qu'on  
10 va entendre, de ce qu'on va lire à partir de  
11 l'instant où la preuve principale va être déposée.

12 Et, bien évidemment, il y aura, de la part  
13 d'Elenchus, soit une mise à jour, soit un rapport  
14 complémentaire. Je n'ai pas encore la façon dont ça  
15 va se faire, ce qui sera déposé au service de tout  
16 le monde.

17 À la suite de ça, vous pourrez faire des  
18 représentations pour votre cliente, Maître Hamelin,  
19 à savoir si vous jugez bon d'avoir un expert ou pas  
20 et ça sera à la Régie de décider, à ce moment-là,  
21 devant l'oeuvre complète, c'est-à-dire les besoins  
22 de tout le monde, la réalité de tout le monde, les  
23 délais dans lesquels on veut que ça soit traité. Et  
24 là, à ce moment-là, la deuxième, comme je le disais  
25 plus tôt, la deuxième décision procédurale viendra

1 donner l'examen complet de comment on va le  
2 traiter, comment on va vous permettre de le  
3 traiter. Cela étant dit, il y a des détails qu'on  
4 n'a pas encore réglé, mais c'est une bonne  
5 question.

6 Me PAULE HAMELIN :

7 D'accord. Et j'imagine que dans un processus comme  
8 ça, bien, on aurait... Pour ma part, je n'ai pas  
9 participé aux séances de travail. C'est surtout les  
10 analystes qui y étaient. On pourra, éventuellement,  
11 j'imagine, pouvoir déposer formellement, j'imagine,  
12 les rapports Elenchus et être en mesure de  
13 questionner monsieur Todd ou les auteurs du  
14 rapport, éventuellement.

15 LE PRÉSIDENT:

16 Tout à fait. À ce niveau-ci, le rapport Elenchus  
17 est en preuve et donc, à ce moment-là, nous, dans  
18 notre travail de... madame Simard travaille  
19 beaucoup dans les chiffres, moi j'essaie de  
20 travailler dans les calendriers, les chiffres sont  
21 moins compliquées que les vôtres, mais des fois,  
22 quand j'ai à concilier plein de choses, je vous  
23 dirais que ce pas si simple. Alors, évidemment que  
24 pour nous, on va aussi, lorsqu'il y aura soit des  
25 séances de travail demandées ou il y aura, ne

1           serait-ce que l'audience, l'audience sur le fond,  
2           évidemment, je veux dire, on va rendre disponible,  
3           il va se rendre disponible à notre demande pour  
4           pouvoir... monsieur Todd, pour pouvoir, à ce  
5           moment-là, si vous avez des questions précises, si  
6           vous voulez mettre, par exemple, en parallèle ce  
7           qu'il peut penser versus la preuve qui est de la  
8           preuve en chef, évidemment, vous aurez le pouvoir  
9           de le faire, oui, il sera là.

10          Me PAULE HAMELIN :

11          Parfait.

12          LE PRÉSIDENT :

13          Je ne sais pas de quelle façon on va entendre...  
14          parce que je dois vous avouer qu'on est tous en  
15          train d'évoluer chacun dans nos bureaux ou bien  
16          chez soi. Je vous dirais que les tribunaux ne sont  
17          plus les mêmes déjà, on se transforme à grande  
18          vitesse puis une chance, parce que vous et moi, on  
19          peut dire que le monde juridique était quand même  
20          un peu poussiéreux dans ce niveau-là. Alors, moi,  
21          je trouve ça assez extraordinaire de voir comment  
22          tout ça bouge.

23                   Alors, possiblement qu'un expert qui vient  
24                   de l'extérieur, mais qui est là pour peut-être deux  
25                   heures (2 h), trois heures (3 h), peut-être que de

1 toute façon maintenant on va privilégier qu'il soit  
2 via « GoToMeeting » puis... parce que c'est plus  
3 simple pour tout le monde, il va être aussi  
4 généreux puis pouvoir aussi le voir en temps réel.

5 Mais effectivement c'est des bons  
6 commentaires. On va regarder tout ça pour essayer  
7 de faire en sorte que c'est un dossier qui... c'est  
8 une phase qui est souvent importante comme toutes  
9 les autres et ne fera pas de coins ronds, là, on va  
10 faire les choses comme on pense qu'elles devraient  
11 être faites.

12 Me PAULE HAMELIN :

13 Je n'ai pas de doute là-dessus, soyez-en certain,  
14 je veux juste, j'envoie, je ne veux pas être  
15 impolie, j'envoie un courriel pendant que je vous  
16 parle, à mon analyste pour savoir s'il a d'autres  
17 questions puis... ça ne peut pas être aussi  
18 automatique que quand on est présence l'un de  
19 l'autre, je m'en excuse.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Aucun problème.

22 Me PAULE HAMELIN :

23 Vous pouvez peut-être, à ce moment-là, continuer  
24 avec les autres, si jamais je vois que j'oublie  
25 quelque chose ou...

1 LE PRÉSIDENT :

2 Vous nous hélerez pour dire: j'ai un autre...

3 Me PAULE HAMELIN :

4 Je lèverai ma main, merci bien.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Merci, Maître Hamelin. Maître Turmel.

7 INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL :

8 Oui, bonjour Monsieur le président. Bonjour aux  
9 régisseurs et à tout le monde. Alors, nous, notre  
10 point, j'ai un commentaire qui a été partiellement  
11 répondu, une question, surtout, ce qui nous  
12 importait effectivement, on est content de voir  
13 qu'il y aura consolidation de preuve, là, dans un  
14 seul ou deux documents.

15 Il nous importait, premièrement, qu'on ne  
16 perde pas l'ancienne preuve au dossier, la preuve  
17 déjà versée au dossier. Je pense qu'autant les  
18 témoins que le procureur d'Énergir nous a rassurés.  
19 Donc, là-dessus, je pense que c'est un point qui me  
20 semble réglé.

21 Et pourquoi que c'est important d'avoir, de  
22 conserver, entre guillemets, l'ancienne preuve déjà  
23 déposée et ne pas la perdre parce que nous, le  
24 deuxième point de trois qui nous importe, c'est de  
25 bien comprendre comment l'évolution, entre

1 guillemets de la pensée ou de la preuve Énergir  
2 s'est faite.

3 On dit, bon, la preuve a évolué  
4 conceptuellement par rapport à ce qui est  
5 présentement au dossier, mais on veut être capable  
6 de mesurer cette évolution-là, pour mieux la, entre  
7 guillemets, critiquer constructivement.

8 Et troisième point, ça, c'est une  
9 question... on a parlé, là, madame la témoin, a  
10 parlé de mettre à jour les données pour les rendre  
11 contemporaines, parfait, tout à fait, ça nous  
12 apparaît tout à fait pertinent. On veut s'assurer  
13 qu'on aura un moyen de mesurer l'impact des  
14 ajustements sur le résultat de l'exercice.

15 Donc, les données contemporaines sont  
16 faites et donc, c'est une question d'application,  
17 on veut s'assurer que les données qui vont être  
18 disponibles vont permettre de mesurer l'impact, si  
19 tu veux, là, avant et après. Alors, c'est un  
20 commentaire plus une question. Alors, je ne sais  
21 pas si ça appelle un commentaire de la part  
22 d'Énergir.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Q. [17] Madame Simard, est-ce que vous avez quelque  
25 chose à ajouter là-dessus, sur ce commentaire-

1 question?

2 Mme CATHERINE SIMARD :

3 R. Je vais juste consulter mes collègues pour ne pas  
4 dire n'importe quoi.

5 Q. **[18]** C'est bien.

6 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

7 R. Oui. Bonjour, Jean-François. Donc, ce qu'on peut  
8 peut-être vous dire, c'est que notre intention,  
9 c'était... qu'on disait de réactualiser les  
10 chiffres avec des données contemporaines. En fait,  
11 on pourrait prendre le dernier plan  
12 d'approvisionnement là, par exemple, à la cause  
13 tarifaire deux mille vingt (2020). Et à l'intérieur  
14 de ça, bien on va avoir évidemment les coûts de  
15 transport, d'équilibrage qu'on connaît et qui sont  
16 plus à jour que ceux de deux mille quinze (2015).

17 Par contre, et ce qu'on considérait, on  
18 voulait faire, c'était de proposer la nouvelle  
19 méthode, d'abord, répartir les coûts  
20 d'approvisionnements entre les différents services,  
21 évidemment. Et on va pouvoir évidemment les  
22 comparer avec, par exemple, la cause tarifaire deux  
23 mille vingt (2020) où est-ce que là on a une  
24 méthode qu'on applique actuellement qui sépare les  
25 coûts entre les différents services. Ça, ça va être

1 possible de le voir.

2 Par contre, on n'avait pas l'intention de  
3 refaire l'exercice avec les coûts contemporains,  
4 avec l'approche et la méthode qu'on a déposées en  
5 deux mille quinze (2015) qui est au dossier là.  
6 Parce que, ça, ça commence à être très lourd là.

7 Maintenant, est-ce que plus tard dans le  
8 processus on pourrait répondre à des questions, à  
9 voir là; mais notre intention, ce n'était pas de  
10 reprendre la preuve qui est au dossier actuellement  
11 avec les coûts deux mille quinze (2015) et les coût  
12 mettons deux mille vingt (2020) là.

13 Je ne sais pas si Catherine ou Sylvain  
14 voulait compléter par rapport à ce que je viens de  
15 dire.

16 Mme CATHERINE SIMARD :

17 R. Pas de mon côté.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Maître Turmel, est-ce que ça répond à votre  
20 commentaire-question?

21 Me ANDRÉ TURMEL :

22 Bien, pas tout à fait, le commentaire sur lequel je  
23 reviens, c'est pour pouvoir... parce que là on nous  
24 annonce une... bien, comment dire, un changement  
25 conceptuel, si on veut là puis des données



1 contemporaines. Nous, on veut être capable de  
2 mesurer l'impact de la mise à jour des données,  
3 hein, contemporaines, versus l'impact du changement  
4 méthodologique. T'sais, il peut y avoir des...

5 T'sais, si les deux changent en même temps,  
6 ça peut être difficile. Puis là évidemment, on ne  
7 l'a pas encore vu, ça fait que c'est difficile pour  
8 nous de l'affirmer, mais ça peut être difficile de  
9 saisir d'où vient l'impact; est-ce que l'impact, il  
10 ne vient que du changement méthodologique ou ne  
11 vient que des données contemporaines? Je ne sais  
12 pas si vous me suivez, Monsieur le Président,  
13 d'être capable de bien suivre là d'où émane le  
14 changement pour le bien ou pour le pire, mais bien  
15 saisir les évolutions, surtout les passages d'où  
16 elles viennent là.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Hum, hum.

19 Me ANDRÉ TURMEL :

20 Alors, je ne sais pas si le témoin peut répondre à  
21 ça.

22 LE PRÉSIDENT :

23 En fait, ce que vous nous dites, c'est : est-ce que  
24 c'est le passage de quinze (15) à vingt (20) ou  
25 c'est le passage de méthode? Est-ce que c'est la

1 méthode ou c'est...

2 Me ANDRÉ TURMEL :

3 Effectivement. Évidemment, effectivement. Peut-être  
4 que ce que je vous dis là, c'est purement théorique  
5 et ça ne matérialisera pas, mais peut-être que oui.  
6 Et je pense qu'on aurait, c'est ce que je comprends  
7 de notre discussion avec notre analyste, une  
8 lecture beaucoup plus fine et nuancée de  
9 l'évolution, si on est capable de bien  
10 « distinguer », entre guillemets, les pommes et les  
11 oranges ou les navets ou les radis, puis qu'est-ce  
12 que c'est l'impact.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Donc, si je comprends bien, Monsieur Tremblay, dans  
15 votre réponse, c'est... Puis là je vais essayer de  
16 changer mon écran de place et de peut-être pouvoir  
17 voir les gens. Si j'ai bien compris, Monsieur  
18 Tremblay, ce que vous proposez de faire, en fait,  
19 c'est de prendre des données, des nouvelles  
20 données, d'actualiser les données, de prendre votre  
21 nouvelle proposition de méthode. Et ça, ça va être  
22 ça que vous allez déposer. Mais, vous ne ferez  
23 pas... vous ne ferez pas un comparatif. Vous ne  
24 pensez pas présentement à faire un comparatif entre  
25 la méthode de la première preuve et les chiffres de

1 deux mille quinze (2015) versus la nouvelle méthode  
2 et les chiffres de deux mille vingt (2020). Est-ce  
3 que j'ai bien compris?

4 M. JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY :

5 R. Oui, donc si on veut être capable de voir une  
6 nouvelle preuve le trente et un (31) août, c'était  
7 pas dans notre intention, effectivement, là, de  
8 remettre à jour le dossier de deux mille quinze  
9 (2015) avec des chiffres contemporains plus une  
10 nouvelle façon d'amener la fonctionnalisation  
11 allocation basée, là, sur l'approche de l'expert à  
12 trois paliers avec aussi les nouveaux chiffres.  
13 Donc ça, c'est... pour nous, c'était... c'était pas  
14 ce qui était prévu. Et nous, on le voyait un petit  
15 peu, là, je sais qu'on a parlé que la vieille,  
16 l'ancienne preuve demeurait au dossier, là, mais  
17 nous on le voyait un petit peu comme : bien on a  
18 déposé une preuve, la Régie a demandé l'avis d'un  
19 expert, on trouvait qu'il y avait une approche, là,  
20 une façon de voir les choses qui était  
21 intéressante. On trouvait que c'était applicable,  
22 donc dans notre esprit c'est un peu comme si on  
23 retirait... Énergir retirait la preuve actuelle et  
24 en déposait une nouvelle.

25 Je comprends qu'on ne le fera pas

1           physiquement, on va laisser la preuve au dossier  
2           pour que les gens puissent voir l'évolution, donc  
3           on est au même point que d'autres intervenants  
4           qu'on a entendus et la Régie, je crois. Mais l'idée  
5           ici c'était un peu ça, là, donc pour nous c'était  
6           comme si on déposait une nouvelle preuve complète,  
7           volet 1, volet 2, puis que si on n'avait jamais  
8           déposé de preuve en deux mille quinze-deux mille  
9           seize (2015-2016), bien la Régie pourrait traiter  
10          le dossier et rendre une décision, là. C'est un peu  
11          comme ça qu'on le voyait, mais évidemment on va  
12          laisser... tout ce qui a déjà été déposé est au  
13          dossier, donc les gens vont pouvoir quand même voir  
14          l'évolution puis poser des questions, puis on va y  
15          répondre, puis... dans la mesure, là, des besoins,  
16          pour satisfaire tout le monde, pour que les gens  
17          soient à l'aise dans l'évolution puis dans nos  
18          prises de décision évidemment.

19          LE PRÉSIDENT :

20          Maître Turmel?

21          Me ANDRÉ TURMEL :

22          Bien écoutez, on attendra le dépôt de la preuve,  
23          mais je vous annonce déjà que de la façon... sur  
24          l'aspect physique et tout ça j'ai bien compris ce  
25          que monsieur le témoin vient de mentionner. Et si,

1 dans la... lors du... bien si vous n'êtes pas en  
2 mesure, vous, la Régie, de le demander tel qu'on  
3 l'a demandé ici-même, le sous-entendu du moins, il  
4 est possible qu'on le demande en demande de  
5 renseignements pour tenter d'avoir... pour juste  
6 éviter qu'on se fasse dire que... que c'est  
7 impossible. Nous, on veut juste être capable  
8 clairement, sans faire travailler indûment les  
9 gens, d'être capable de mesurer l'évolution deux  
10 mille quinze-deux mille vingt (2015-2020) à l'égard  
11 des données contemporaines versus l'évolution du  
12 concept méthodologique, pour pas que notre jugement  
13 soit, entre guillemets, « faussé ».

14 Alors si la Régie... si, pardon, Énergir  
15 peut déposer une preuve qui essaie de faire ça,  
16 tant mieux, de toute façon elle est maître de sa  
17 preuve, elle va le déposer... qu'elle pourra...  
18 qu'elle soit déposée. On vous annonce déjà que,  
19 nous, la FCEI, on va vouloir notamment questionner  
20 notamment cet angle-là. Voilà.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Je vous dirais, Maître Turmel, ce que j'en  
23 comprends ce matin à dix heures trente-sept (10 h  
24 37), ce que j'en comprends c'est que c'est pas dans  
25 le plan de match actuel. Je comprends, par contre,

1 du témoin qu'il est ouvert, après que la preuve  
2 soit déposée, à répondre à des questions plus  
3 pointues qui pourraient... qui pourraient comparer  
4 ou qui chercheraient à comparer certains éléments  
5 de la première preuve ou des chiffres de la  
6 première preuve. Je pense qu'il y a une ouverture  
7 là. Je pense que ce que vous amenez est aussi je  
8 dirais d'entrée de jeu intéressant. Alors ça a été  
9 dit, c'est noté, on va faire la suite des choses.

10 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

11 Est-ce que... est-ce que vous me permettez,  
12 Monsieur le Président, de rebondir, là, sur les  
13 derniers échanges.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Oui, attendez.

16 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

17 Ou je peux... je peux garder mes commentaires pour  
18 la fin, vous m'avez invité tout à l'heure à venir,  
19 mais je pense qu'on est dedans, là. Vous avez vu,  
20 vous avez entendu monsieur Tremblay faire preuve  
21 d'une grande ouverture. Évidemment, on essaie de se  
22 projeter dans le temps sur qu'est-ce qu'on pourrait  
23 recevoir comme questions à l'avenir. Vous avez  
24 entendu monsieur Tremblay aussi vous dire les  
25 difficultés techniques que ça pourrait poser. Je ne

1 voudrais pas qu'on... qu'on retienne de cet  
2 échange-là d'aujourd'hui qu'Énergir a ouvert la  
3 voie et a renoncé, le cas échéant, à faire des  
4 représentations dans le cadre des demandes de  
5 renseignements qui pourraient nous être formulées.  
6 Je fais ce commentaire-là, tout ce qui se dit  
7 aujourd'hui est sous réserve d'où on se trouvera en  
8 août, à la lumière des réflexions et de la preuve  
9 qui aura été montée, on comprend bien l'objectif  
10 poursuivi par la FCEI. C'est correct que maître  
11 Turmel en fasse mention. Il ne faudra pas se  
12 surprendre, par contre, que si en août,  
13 l'impossibilité demeure, qu'on invite la Régie à un  
14 certain pragmatisme pour évidemment tenter de faire  
15 avancer ce dossier-là autant que faire se peut.

16 Bien que l'objectif n'étant pas de faire  
17 une objection, de ne pas communiquer de  
18 l'information, mais tendre vers une décision  
19 éventuellement sur la Phase 2b pour qu'on puisse  
20 avoir des règles applicables en matière des  
21 différents qui sont identifiés dans ses volets 1 et  
22 2 de la Phase 2.

23 Bref, une réserve de droit, Monsieur le  
24 Président, que je formule. Voilà.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Tout à fait. Et je pense que vous représentez bien  
3 votre cliente. Effectivement, je comprends tout à  
4 fait votre position, Maître. Et Maître Turmel, je  
5 vais vous dire que nous, on va tout regarder ça. On  
6 est là, en fait, pour entendre, en fait, vos  
7 intelligences à tous. Et, évidemment, que nous...  
8 et c'est le trait de généralement de toute décision  
9 de la Régie parce qu'il y a différentes façons de  
10 regarder les preuves, différentes façons d'évaluer  
11 les DDR. Il faut toujours regarder la plus-value,  
12 est-ce que la plus-value versus les efforts, et  
13 caetera, versus le temps demandé. Nous on tranche  
14 ici, c'est généralement dans cette phase-là qu'on  
15 tranche. Alors, pas de problème, on a bien entendu,  
16 Maître Turmel, on a bien entendu votre témoin. On  
17 vous a bien entendu, Maître Sigouin-Plasse. On va  
18 continuer et, évidemment, on va voir... on sera  
19 plus à même, tout le monde, de constater par la  
20 preuve à faire.

21 Maître Hamelin, est-ce que vous aviez...

22 Me ANDRÉ TURMEL :

23 Avec votre permission, Monsieur le Président...

24 Pardon... j'avais un petit commentaire. Alors,  
25 j'aurais été déçu, presque, que maître Sigouin-



1 Plasse ne fasse pas le commentaire qu'il a fait, ce  
2 auquel je m'attendais là. Quand viendront le temps  
3 des demandes de renseignement, il fera valoir les  
4 droits qu'il fera valoir, mais je vais vous dire  
5 quand même que le point a été bien traité. Je pense  
6 qu'Énergir, mais surtout vous, vous compreniez  
7 l'aspect méthodologique, l'aspect... les  
8 questionnements qu'on avait. Dernier commentaire en  
9 quittant... Je dois quitter à onze heures trente  
10 (30) (11 h 30), vous m'excuserez à l'avance,  
11 j'avais déjà un rendez-vous pré-établi, mais juste  
12 pour ne pas paraître... par désintérêt. Merci.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Merci, Maître Turmel, et ça a été très, très  
15 plaisant de constater que vous ça va bien aller  
16 puis j'en suis fort content.

17 Alors, Maître Hamelin, est-ce que vous avez  
18 une question ou un commentaire supplémentaire?

19 Me PAULE HAMELIN :

20 Non. Euh... sans aller à l'encontre de mes  
21 obligations de confidentialité, on m'a répondu :  
22 « Super, merci! » Alors, je n'ai pas d'autres  
23 commentaires.

24 LE PRÉSIDENT :

25 Merci. C'est effectivement... Oui...

1 effectivement... c'est... Alors, Maître Gertler?

2 Vous êtes là? Je vous ai vu.

3 INTERROGÉS PAR Me FRANKLIN S. GERTLER :

4 Est-ce que vous m'entendez?

5 LE PRÉSIDENT :

6 Et je vous entends.

7 Me FRANKLIN S. GERTLER :

8 Merci beaucoup. Alors, je vais vous faire remarquer  
9 d'abord que le café est permis dans la salle  
10 d'audience chez Gertler et je voulais aussi  
11 m'inscrire en faux si, Monsieur le Président, vous  
12 êtes en train de prétendre que, comme Obélix, tous  
13 les avocats ont tombé dans la vérité dans leur  
14 jeunesse, lorsqu'ils étaient jeunes. Alors, je  
15 pense qu'il y en a quelques uns qui diraient le  
16 contraire.

17 Euh... je vois que monsieur Schepper vient  
18 d'allumer sa caméra également et qu'il est avec  
19 nous. Euh... je veux juste avoir une précision  
20 parce qu'on a manqué le tout début de la réunion.  
21 Est-ce que vous vous attendiez à ce qu'on fasse un  
22 peu un exercice hybride? C'est-à-dire questions et  
23 commentaires et représentations tout en un? Ou on  
24 fera plus tard d'autres commentaires?

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Moi, je vous dirais que c'est tout ensemble.

3 Me FRANKLIN S. GERTLER :

4 O.K.

5 LE PRÉSIDENT :

6 À moins que... vous savez on est en rencontre  
7 préparatoire... la Régie qui... parce qu'on a...  
8 Euh... je pense que normalement, comme gestion  
9 d'audience je suis assez souple. Alors... mais vous  
10 avez présentement le micro et la caméra, alors vous  
11 pouvez aller questions et commentaires.

12 Me FRANKLIN S. GERTLER :

13 O.K. Très bien. Alors, j'ai d'abord une ou deux  
14 questions pour le panel.

15 Q. [19] Je regarde, dans votre présentation, les  
16 sections à modifier puis je veux juste savoir de  
17 vous, parce que je vois que dans certains cas,  
18 c'est aux pages 5, 6 et possiblement 7... 5 et 6  
19 surtout, il y a des documents ou des sujets qui  
20 vont être traités aux deux volets 1 et 2 de la  
21 section de la Phase 2b, si on peut s'exprimer  
22 ainsi.

23 Je veux savoir de vous, puis j'imagine  
24 c'est... bien, je ne sais pas c'est qui, c'est  
25 probablement madame Simard, mais est-ce qu'il

1           serait possible de soit s'arranger pour que les  
2           documents soient à usage unique, c'est-à-dire que  
3           soit tout est dans un seul volet, ou bien d'une  
4           autre façon qu'on ait des documents qui sont  
5           vraiment de manière distincte, pour l'usage... par  
6           rapport au Volet 1 et Volet 2?

7           Mme CATHERINE SIMARD :

8           R. Oui, absolument, je veux juste porter une petite  
9           précision, en fait. Les tableaux qui sont  
10          présentés, c'est la structure de la preuve  
11          actuelle, si on veut. Donc, si on regarde par  
12          exemple, les sections 5 et 6, à la diapositive  
13          numéro 5, bien on parle de fonctionnalisation et de  
14          tarification. Donc, c'est vraiment, c'est 2 sujets  
15          qui sont dans deux volets différents, mais qui  
16          étaient présentés, à l'origine, dans une même  
17          preuve.

18                    Ce qu'on va faire, ça va être vraiment de  
19          segmenter, de façon claire, les sujets du Volet 1,  
20          dans un document et les sujets du Volet 2, dans un  
21          autre document.

22          Q. **[20]** O.K. Là, je ne me souviens pas, ou vous vous  
23          souvenez mieux que moi, ça, c'est des documents,  
24          des choses qui étaient dans les... de manière  
25          séparée, depuis le début ou parce que depuis que la

1 Régie a indiqué que parce que c'est une décision  
2 2019-153, peut-être qu'on a établi les deux, les  
3 deux sujets. Alors, c'est la preuve actuelle ou  
4 c'est comme ça que vous l'avez présentée depuis le  
5 début?

6 R. C'était dans la preuve originale, si on veut,  
7 lorsqu'on voit les sections présentées, c'est  
8 vraiment la structure de la preuve originale qui  
9 était avant la segmentation déterminée par la  
10 Régie.

11 Q. **[21]** O.K. Vous comprenez ma question? Finalement,  
12 c'est parce que c'est pour ne pas avoir à, comme,  
13 voyager entre différents documents puis de tenir  
14 compte ou ne pas tenir compte d'un volet, d'une  
15 part à l'autre.

16 R. Non, exactement.

17 Q. **[22]** De ne pas... dans un ou l'autre. Alors, est-ce  
18 que vous pouvez juste préciser davantage? Comme si  
19 je prends, par exemple, la section 5,  
20 « Interfinancement », est-ce que vous êtes en train  
21 de me dire que finalement, il va y avoir deux  
22 documents « Interfinancement - Volet 1 » et  
23 « Interfinancement - Volet 2 »?

24 R. Non. Non, non, non, on va vraiment s'en tenir aux  
25 listes de sujets, à la liste de sujets identifiés

1           pour être dans le Volet 1, qui va être dans le  
2           document sur le Volet 1 et la liste des sujets sur  
3           le Volet 2 qui sera dans le document sur le  
4           Volet 2.

5       Q. **[23]** C'est bon. Alors, ça m'aide à comprendre.  
6           Certains éléments ont déjà été traités, Monsieur le  
7           président, par... lors des questions de mes  
8           confrères puis évidemment, lors de la présentation  
9           également.

10                   J'ai juste quelques éléments sur lesquels  
11           j'aimerais revenir. Nous avons une préoccupation  
12           par rapport à la traduction, mais ça semble  
13           recevoir un traitement satisfaisant. Évidemment, si  
14           jamais on s'en va, qu'est-ce qui nous attend lors  
15           d'une éventuelle audience de vive voix? Mais si  
16           vous faites des audiences où les experts, ce n'est  
17           pas juste leur témoignage, on comprend, où les  
18           experts doivent aussi suivre à distance. Mais ça  
19           pose des questions que moi, je ne suis pas expert  
20           là-dedans mais sur les questions de traduction  
21           simultanée et comment les gens peuvent suivre.

22                   Peut-être la Régie va être obligée de  
23           déménager au bureau de l'Organisation international  
24           de transport, RIN, où il n'y a pas de... alors, il  
25           doit y a voir des salles à louer là-bas. Mais en

1 tout cas, je ne sais pas si la Régie va se pencher  
2 sur cette question-là, mais je vous soumetts  
3 simplement.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Si je peux me permettre, Maître Gertler, je peux  
6 vous dire que la Régie, présentement, depuis  
7 quelques semaines, il y a une équipe qui est dédiée  
8 et on est en train, ils sont en train de regarder  
9 toutes les cas de figure. Alors, le cas de figure  
10 que vous avez mentionné, effectivement, qu'on  
11 serait en train de... On aurait une audience qui  
12 serait tenue en français et qu'on aurait quelqu'un  
13 qui serait, soit au bout de la ligne ou soit à son  
14 écran et à son micro, oui, on est en train de  
15 regarder les possibilités qui se passent, si ça  
16 avance bien, pour que lui soit branché sur le micro  
17 de l'interprète, non pas sur le micro principal.  
18 Alors, oui, tout est en train d'être regardé. On  
19 espère tous, on espère tous qu'on va pouvoir se  
20 revoir de vive voix, de pouvoir se revoir. Mais, ça  
21 se peut fort bien aussi qu'on ne puisse pas ou ça  
22 se peut aussi que ce soit plus rentable que des  
23 gens de l'extérieur demeurent à l'extérieur, mais  
24 tout est en train d'être analysé par la Régie.

25

1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 Merci beaucoup. Par rapport aux éventuelles  
3 audiences et éventuelles ou autres parce qu'on  
4 pense qu'il va probablement y avoir d'autres  
5 séances de travail ou rencontres techniques, est-ce  
6 qu'elles vont être cédulées? On va les connaître  
7 assez d'avance ces dates-là pour être capable de  
8 s'arranger ou de s'organiser en conséquence?

9 LE PRÉSIDENT :

10 En fait, je vous dirais, c'est comme tous... c'est  
11 comme les autres, les autres phases de ce dossier  
12 et comme... dans un dossier tarifaire. C'est-à-dire  
13 que d'abord et avant tout, ça nous prend une  
14 preuve, une preuve consolidée, qu'on va appeler,  
15 dans ce cas-ci, une preuve principale de  
16 l'assujetti, donc le demandeur. Et dès que ça est  
17 connu, effectivement on va pouvoir...

18 Je vous dirais, mon équipe, l'équipe de ce  
19 dossier, que je salue parce qu'ils ont travaillé  
20 pas mal fort dans les derniers temps, on est en  
21 train d'évaluer. On envisage toutes sortes de  
22 scénarios. Alors, on est... je ne voudrais pas  
23 qu'on perde notre temps. Je pense que ça va être  
24 utile, on envisage plein de scénario de calendrier,  
25 de temps, et caetera. Alors, c'est pour ça que la



1           rencontre préparatoire, quand Énergir nous a  
2           annoncé qu'ils songeaient à amender sa preuve  
3           principale et qu'ils nous ont... ils nous avaient  
4           offert d'ailleurs dans cette correspondance-là, de  
5           pouvoir en discuter en rencontre préparatoire au  
6           besoin.

7                       Écoutez, pour nous, ça allait de soi. On  
8           veut bien comprendre qu'est-ce qui va nous arriver,  
9           pas dans les détails, mais je me suis trompée  
10          devant mon état, mais pas devant... pas  
11          nécessairement dans les détails. On veut savoir les  
12          délais. Bon. Alors, nous allons faire connaître  
13          après la rencontre préparatoire, nous allons vous  
14          donner quelques balises. On ne peut pas donner  
15          toutes les balises parce que je n'ai pas la preuve  
16          en chef. Et comme disait maître Hamelin, je n'ai  
17          pas non plus le rapport possiblement amendé de  
18          monsieur Todd, si il le juge, ce sera lui ça. Nous,  
19          on va lui demander s'il veut bien, mais ce sera à  
20          lui, hein! Moi, je ne donne pas d'ordre à l'expert  
21          qui est à la Régie ou pas à la Régie.

22                       Alors, oui, on va essayer de faire en sorte  
23          que vous ayez le plus possible et particulièrement  
24          en tenant compte que vous avez travaillé avec des  
25          gens de l'extérieur, bien entendu.

1 Me FRANKLIN S. GERTLER :

2 Très bien. Maintenant, un peu dans la même veine,  
3 nous, on verrait d'un bon oeil un « hot tub » avec  
4 distanciation sociale. « Hot tub » pour les  
5 experts. Mais là, si j'ai bien compris, Gaz  
6 Métro... Énergir, excusez-moi, ne prévoit pas avoir  
7 d'autres experts. Mais nous, on pense que ce serait  
8 quand même utile. Ça fait... jusqu'à date, ça fait  
9 bien, ça fait du bien dans le dossier d'avoir des  
10 rencontres un peu informelles pour débayer le  
11 terrain entre les experts.

12 Est-ce que c'est quelque chose que... en  
13 tout ça, c'est quelque chose que, nous, on  
14 recommanderait si cela était possible.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Je vous dirais, je vous dirais, je reprends la  
17 réponse que je vous ai faite précédemment.  
18 Présentement, tout est sur la table. Il y a des  
19 informations effectivement qu'on a eu ce matin,  
20 mais je remercie... je remercie Énergir de s'être  
21 rendue disponible et d'avoir amener son panel.

22 Donc, on comprend que la preuve, jusqu'à  
23 preuve du contraire, on comprend que la preuve  
24 consolidée sera une preuve interne. Donc, on va  
25 prendre cet élément-là.

1           Mais, je veux dire, la Régie présentement,  
2           comme je vous dis, on est dans pleins de scénarios.  
3           On regarde, en fait, ce qu'on regarde, ce que nous,  
4           on veut comme formation parce que là, mes collègues  
5           vous pourriez aussi intervenir, ne vous gênez pas.  
6           Ce que, nous, on veut, on veut avoir sur ces  
7           sujets-là qui sont des sujets très complexes. On a  
8           une excellente équipe interne. Mais, on veut avoir  
9           le meilleur.

10           On veut pouvoir avoir le meilleur dans les  
11           recommandations, on veut avoir le meilleur de vous.  
12           Alors, on va faire en sorte de mettre en place les  
13           procédures et, selon nous, nous conduiraient à  
14           pouvoir avoir le meilleurs éléments pour qu'on ait  
15           les meilleures recommandations pour qu'on puisse  
16           avoir la meilleure décision. Alors, tout est sur la  
17           table.

18           Me FRANKLIN S. GERTLER :

19           O.K. J'achève, j'ai juste au niveau plus vraiment  
20           procédural. Je ne sais pas si j'ai bien compris et  
21           j'espère qu'on n'aura pas à faire requalifier les  
22           experts. Je pense qu'ils sont comme accueillis un  
23           peu pour toutes les phases, mais, si c'est pas le  
24           cas, je vous... en tout cas, je ne sais pas. Pour  
25           notre expert, est-ce qu'on a besoin de refaire

1 l'exercice? Je ne vous entends pas, Monsieur le  
2 Président.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Excusez-moi, j'ai fermé mon micro. Alors...  
5 habituellement, c'est les gens qui ferment mon  
6 micro. Alors ça va être évalué, mais il est fort  
7 possible que vous devriez demander de nouveau  
8 statut d'expert. Et on va regarder... comme je vous  
9 ai dit, quand on va émettre après... après la  
10 preuve, après le dépôt de la preuve, la Régie va  
11 analyser prima facie la preuve, elle va regarder  
12 donc les... ce que le... sans aller dans la... le  
13 détail, mais regarder dans son ensemble et là, on  
14 va juger à savoir effectivement si vous avez... si  
15 les intervenants vous nous demandez des experts,  
16 vous allez nous dire sur quoi ils vont agir et à  
17 quelle qualification ils vont le faire. Et là, à ce  
18 moment-là on sera à même de savoir si la  
19 qualification qui a été faite dans la phase 3 vaut  
20 toujours pour la phase 2, est-ce qu'il y a des  
21 plaintes, etc. Donc, ça se peut aussi qu'on  
22 requalifie tout le monde de façon très, très,  
23 très... très, très simple. Tout ça est à voir.

24 Me FRANKLIN S. GERTLER :

25 O.K.

1 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

2 Si vous permettez, Monsieur le Président, est-ce  
3 que je peux me permettre une intervention sur cette  
4 question des experts. Puis évidemment, j'entends  
5 votre signal, Monsieur le Président, la Régie,  
6 toutes les options sont ouvertes, la Régie  
7 s'ajustera au cours des prochaines semaines sur des  
8 guides ou des orientations d'ordre procédural.

9 Je me permets néanmoins de souligner que le  
10 dossier de... la phase 2, là, elle est ouverte  
11 depuis longtemps. Énergir, depuis longtemps, a  
12 signalé qu'elle n'avait pas d'expert, ce qui a même  
13 amené la Régie - c'est correct - à solliciter le  
14 concours d'un expert indépendant pour se faire  
15 accompagner dans ses réflexions.

16 Je ne nie pas - de toute façon le dossier  
17 parle de lui-même - qu'il y a eu des experts qui  
18 ont agi dans d'autres phases du dossier.

19 Je me permets un début de représentation  
20 là-dessus, mais je me réserve pour la suite.  
21 J'ai... est-ce qu'aujourd'hui le dossier est  
22 fondamentalement différent pour les intervenants  
23 pour aujourd'hui s'adjoindre les services d'un  
24 expert, alors que depuis le départ de la phase 2,  
25 alors qu'Énergir a bien signalé qu'il n'y avait pas

1 d'expert avec elle, qu'il juge aujourd'hui qu'il  
2 est requis qu'il y ait des experts qui les  
3 accompagnent dans ce dossier-là.

4 Et je me permets cette représentation-là  
5 parce qu'encore une fois, il faut essayer de tendre  
6 vers une certaine... une certaine agilité  
7 réglementaire si on fait atterrir dans ce dossier-  
8 là quatre experts, alors que le dossier a été  
9 ouvert en deux mille quinze (2015). Je... je  
10 soulève la question puis je réserve mes  
11 commentaires plus amplement.

12 Évidemment, on réagira aux orientations que  
13 la Régie aura... formulera pour la suite des  
14 choses, mais j'ai déjà un début de représentation  
15 que je vous formule maintenant.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Je... Maître Sigouin-Plasse, je vous entends. Il  
18 n'y a rien... en fait, ce que j'essayais... ce que  
19 j'ai exprimé puis peut-être que j'ai été... ce que  
20 je veux dire à maître Gertler, que présentement la  
21 Régie, elle a... elle a sur la table plusieurs  
22 scénarios, avec plusieurs façons de faire. Ce qui  
23 nous importe, nous, c'est d'avoir la bonne façon de  
24 faire, avec la meilleure plus-value pour arriver à  
25 ce que cette phase-là se termine dans un... on se

1 comprendra vous et moi, là, ça ne se terminera pas  
2 en deux mille vingt (2020). On s'entend, là. C'est  
3 déposé en fin... fin août, alors... mais on veut  
4 regarder ça dans un... dans un calendrier qui va  
5 nous permettre que ça... que ça roule assez bien.

6 Si jamais la Régie venait ou si jamais,  
7 quand on va faire la procédure, quand on va faire  
8 la décision procédurale, il y a des intervenants  
9 qui veulent justifier d'avoir recours à un expert,  
10 ils le feront. Vous allez pouvoir, en toute...qui  
11 vient du Seigneur, pouvoir donner vos impressions  
12 de votre cliente. Et la Régie tranchera sur le mode  
13 procédural qu'elle entendra suivre et les besoins.  
14 Parce qu'il faut... vous savez... vous savez, le  
15 travail à la Régie, vous êtes tous là depuis assez  
16 longtemps, vous avez... vous avez, vous, Maître  
17 Sigouin-Plasse, puis vous le faites bien, vous  
18 représentez les intérêts de votre cliente. Donc,  
19 vous avez ces intérêts-là à coeur et vous  
20 fonctionnez avec le Tribunal, vous essayez d'aider  
21 le Tribunal à pouvoir faire son travail, comme les  
22 intervenants font chacun pour leur groupe ou pour  
23 leur cliente versus le Tribunal.

24 Moi, ce que je regarde, la formation et le  
25 Tribunal doivent respecter les droits fondamentaux

1 de votre cliente, les besoins qu'elle exprime. Elle  
2 veut qu'on tranche telle ou telle question. Donc,  
3 il faut que je puisse trancher sur ces questions-  
4 là. Et il faut que je permette le débat qui va être  
5 le plus susceptible de pouvoir vous rendre la  
6 meilleure décision.

7 Alors, je pense... et c'est ça qu'on fait  
8 dans tous les dossiers. Alors, on est loin encore  
9 de savoir si on va avoir un expert, trois experts  
10 ou dix (10) experts. On va commencer par recevoir  
11 une preuve consolidée. À partir de là, on verra les  
12 intentions. À ce moment-là, à partir de cette  
13 preuve-là, des intervenants et la Régie tranchera  
14 là lors décision procédurale.

15 Me FRANKLIN S. GERTLER :

16 Très bien. Une dernière chose, Maître... Justement,  
17 ma dernière chose, je veux juste vous dire que je  
18 ne sais pas trop si le ROÉÉ est visé par votre  
19 commentaire parce que je pense, sauf erreur, que  
20 depuis deux mille dix-sept (2017), on a fait une  
21 demande de reconnaissance de monsieur Chernick dans  
22 la Phase 2 du présent dossier, du vingt-neuf (29)  
23 août deux mille dix-sept (2017).

24 Alors, c'est sûr que les choses évoluent,  
25 mais je pense qu'on a déjà signalé depuis longtemps



1 que dans la Phase 2 on voulait voir l'expert et  
2 qu'il y avait une question de quand est-ce qu'il  
3 pouvait participer aux rencontres préparatoires,  
4 aux séances de travail et autres, à l'automne,  
5 aussi.

6 Euh... dernière chose, justement. Je  
7 comprends bien qu'on va avoir une nouvelle ou une  
8 modification, une mise à jour de la demande  
9 d'intervention à faire, puis il y a un nouveau  
10 budget à faire en vertu du nouveau, je l'espère...  
11 nouveau barème et pour ce qui est des frais, je  
12 vous demanderais, on ferait la demande formelle que  
13 la Régie consigne ça dans sa décision qui va venir  
14 sur la procédure.

15 Mais je voulais aussi voir si on ne pouvait  
16 pas avoir l'invitation de la Régie, justement de  
17 faire une demande de frais intérimaires pour les  
18 portions qui vont jusqu'à maintenant dans le  
19 dossier parce que nos experts puis nos analystes,  
20 tout le monde, ne se font pas payer pendant que le  
21 temps passe dans le dossier. Ce ne sont pas  
22 d'énormes frais, mais ça ferait du bien.

23 Je sais que monsieur Trudeau a beaucoup de  
24 poches, mais il n'en a pas prévu encore pour les  
25 avocats de la Régie. Alors, je vous ferai aussi la

1 demande de nous donner les instructions là-dessus.

2 LE PRÉSIDENT :

3 C'est noté.

4 Me FRANKLIN S. GERTLER :

5 Merci. Alors, je pense à Monsieur Shepper. Est-ce

6 que ça va? Ça fait le tour pour vous? Monsieur

7 Schepper? Ça fait le tour? Oui? O.K. C'est bon.

8 O.K. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Merci. Merci à monsieur Schepper. On le salue.

11 Alors, Maître Neuman? Où êtes-vous?

12 INTERROGÉS PAR Me DOMINIQUE NEUMAN :

13 Là. Oui. Alors, bonjour Monsieur le Président.

14 Bonjour à tous les intervenants de la Régie. Alors,

15 monsieur Jean Schiettekatte, lui aussi, il nous

16 entend aussi, il es en ligne depuis le début de

17 l'appel.

18 D'abord, nous sommes d'accord avec la

19 proposition d'Énergir de déposer un document

20 nouvellement structuré plutôt qu'un suivi par

21 rapport aux anciens documents. On a entendu toutes

22 les représentations d'Énergir là-dessus, notamment

23 de monsieur Tremblay qui a bien précisé comment

24 cela serait fait.

25 Donc, c'est beaucoup plus utile de cette

1 manière, mais avec la nuance suivante. Ce qui  
2 pourrait être souhaitable, c'est qu'il soit exprimé  
3 dans le texte de ce nouveau document, aux  
4 différents endroits pertinents, à quels moments, à  
5 quels endroits, l'approche d'Énergir a été modifiée  
6 et en quoi donc, qu'il y ait une certaine  
7 élaboration sur cet aspect-là pour qu'on puisse  
8 bien suivre aux différents endroits ce qui a été  
9 modifié.

10 Et, éventuellement, pourquoi, mais pourquoi  
11 et peut-être, en grande partie, lié au rapport  
12 Elenchus et il pourrait être également souhaitable  
13 qu'Énergir mentionne au fur et à mesure de ce  
14 document, si elle apporte des nuances par rapport  
15 des nuances par rapport au rapport Elenchus.

16 En fait, plus précisément, qu'elle précise  
17 dans quel cas elle est en train de suivre ou de ne  
18 pas suivre ou de suivre différemment ce qui a été  
19 exprimé. Je parle des différents détails, pas  
20 seulement de l'approche globale qu'on peut trouver  
21 dans le rapport Elenchus.

22 Ceci étant dit, je ne sais pas si j'ai bien  
23 compris les propos de Monsieur le président, tout à  
24 l'heure. Je ne suis pas sûr s'il y aura ou il n'y  
25 aura pas éventuellement un rapport Elenchus révisé,

1 suite à cette preuve révisée d'Énergir ou on ne  
2 sait pas encore et ça dépendra, ce sera à  
3 déterminer plus tard. Je ne sais pas si la Régie  
4 aurait une précision là-dessus?

5 LE PRÉSIDENT :

6 À l'heure actuelle, le scénario de demander... je  
7 m'excuse, Maître Neuman, je n'ai pas de chat mais  
8 j'en un dans la gorge.

9 Il est prévu demander, suite à la  
10 bonification ou à la preuve consolidée du mois  
11 d'août, il est prévu demander à Elenchus de  
12 compléter. De quelle façon il va compléter? Ça, ça  
13 lui appartient et si il y a une volonté de  
14 compléter aussi. Je pense que ça, c'est déjà fait.

15 Alors, oui, il y aura quelque chose, mais  
16 je ne peux pas vous dire la forme que ça prendre.  
17 Ça, je ne peux pas vous le dire.

18 Me DOMINIQUE NEUMAN :

19 D'accord, donc pour le reste, pour ce qui est...,  
20 j'avais d'autres questions mais qui ont été  
21 répondues un eu plus tôt, notamment sur les volets  
22 1 et 2, dans la documentation.

23 Pour ce qui est du calendrier, je sais  
24 qu'il est trop tôt encore pour le connaître de  
25 façon précise, mais est-ce que la Régie aurait

1 peut-être une idée des grandes lignes des dates du  
2 calendrier prévisible?

3 Je comprends que le calendrier ne se  
4 terminera pas en l'année deux mille vingt (2020),  
5 mais est-ce qu'on a quelque chose d'un peu plus...  
6 est-ce qu'on a quelques informations plus précises  
7 sur ce à quoi on pourrait s'attendre?

8 LE PRÉSIDENT :

9 Bien, comme j'ai dit à votre collègue, la formation  
10 a discuté et son équipe aussi, avec différents  
11 scénarios, Maître Neuman. C'est difficile à pouvoir  
12 nous prononcer.

13 Grosso modo, je vous dirais une audience  
14 fin d'hiver nous apparaît à peu près dans... nous  
15 apparaît à peu près dans un... assez réaliste, là.  
16 Bien, il faut voir nous-mêmes, vous savez, pour  
17 nous-mêmes aussi... pour nous-mêmes, prendre cette  
18 nouvelle preuve, la consolider avec ce qu'on avait  
19 déjà la première, fois, il faut cheminer, et  
20 cetera, pour vous permettre, il faut faire toutes  
21 ces procédures, procédurales, pour avoir donc une  
22 ou deux décisions procédurales, pour savoir ce que  
23 vous voulez faire avant, vous bougez, et cetera  
24 puis après ça, se prononcer sur comment on encadre,  
25 au niveau procédural, ce qu'on permet ou ne permet

1 pas et de quelle façon on veut que ça soit fait.

2 Alors, déjà ça, ça nous amène quelque part  
3 à l'automne, peut-être pas l'automne avancé, parce  
4 que je ne parle pas du mois de décembre, mais ça  
5 nous amène à octobre, du moins facilement et peut-  
6 être même début novembre.

7 Alors, il y a tout ça. Alors, nous ce qu'on  
8 va... ce que je réitère, c'est qu'on a plusieurs  
9 scénarios et plusieurs calendriers, plusieurs  
10 échéanciers.

11 Alors, on va être à même, je pense, très  
12 rapidement, quand la preuve va être déposée, on va  
13 être à même de pouvoir agir et de donner des  
14 instructions le plus rapidement possible.

15 Et on va essayer, dans la mesure du  
16 possible, comme c'est toujours, de prendre en  
17 compte, Maître Neuman, puis on n'est pas le seul  
18 dossier à la Régie. Il y a d'autres dossiers à la  
19 Régie sur lesquels vous participez. J'ai  
20 l'impression que le dossier d'Énergir va être déjà  
21 passé.

22 Me DOMINIQUE NEUMAN :

23 Je vous remercie beaucoup, ça termine mes questions  
24 et commentaires sur la présentation d'Énergir. Et  
25 finalement, j'ajoute que quant à moi, je pense que

1 beaucoup de gens sont d'accord, que la formule de  
2 la visioconférence préparatoire, je pense que ça  
3 fonctionne bien, je pense que c'est très apprécié  
4 et qu'effectivement, l'avenir ne sera plus comme ce  
5 qu'il a été avant. Qu'il faudra voir dans quelles  
6 mesures on pourra continuer avec ce genre de  
7 formule. Soit dit en passant, il faudrait quand  
8 même qu'il y ait un peu d'audience physique,  
9 réelle, de temps en temps, dans la salle réelle,  
10 sinon, il faudrait la louer à quelqu'un d'autre.

11 Et ça peut s'appliquer aux immeubles du  
12 centre-ville dans leur ensemble, aussi. Et donc en  
13 tout cas, O.K. quant à moi, puis quant à monsieur  
14 Schiettekatte, on est très satisfaits de la formule  
15 et je vous remercie.

16 DISCUSSION

17 LE PRÉSIDENT :

18 Merci, Maître Neuman. Alors, écoutez, je reviens  
19 plus au centre. Alors, ce que je vais faire, il est  
20 onze heures neuf (11 h 09). Je vais prendre, si  
21 vous voulez bien Maître Sigouin-Plasse, je regarde  
22 l'ordre du jour, là, on est presque rendu à la  
23 toute fin. Je vous demanderais, je vais prendre un  
24 dix minutes (10 min) si vous voulez bien, parce que  
25 je vais profiter du fait, bien profiter du fait que

1 vous soyez tous..., vous avez tous l'air. Je vais  
2 prendre un dix minutes (10 min) de pause avec mon  
3 équipe pour m'assurer que s'il y a des dernières  
4 précisions qu'on voudrait obtenir, que je puisse  
5 vous les poser, pour les obtenir tout de suite puis  
6 ne pas être obligé de procéder, vous envoyer une  
7 autre lettre, vous allez me réécrire, et cetera.

8 Ça fait qu'on va prendre une pause. Il est  
9 onze heures dix (11 h 10), alors, nous allons  
10 revenir à onze heures vingt (11 h 20). Ça vous va?

11 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

12 Très bien, oui, merci.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Merci à vous.

15 SUSPENSION

16 REPRISE

17 LE PRÉSIDENT :

18 Est-ce que Maître Sigouin-Plasse, est-ce que vous  
19 m'entendez bien? Vous m'entendez au moins un peu?

20 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

21 Je vous entends très bien, Monsieur le Président.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Parfait. J'aime ça quand vous m'entendez.

24 LA GREFFIÈRE :

25 Donc, on invitait maître Turgeon à recommencer, si



1 je comprends bien?

2 LE PRÉSIDENT :

3 Vous comprenez bien.

4 LA GREFFIÈRE :

5 Parfait. Donc, on démarre l'enregistrement. Merci.

6 LE PRÉSIDENT :

7 C'est bon de le démarrer maintenant. Alors écoutez,  
8 j'ai fait le tour avec ma formation et avec mon  
9 équipe interne et on n'aura pas besoin de détails  
10 additionnels, Maître Sigouin-Plasse.

11 Alors je tiens aussi à remercier Énergir  
12 d'avoir rendu le panel disponible à la Régie. C'est  
13 grandement apprécié, la souplesse de tout le monde  
14 aussi, hein, c'est réconfortant de voir que les  
15 dossiers continuent puis de voir qu'on est capables  
16 de fonctionner.

17 Alors écoutez, à moins que j'aie un avis  
18 d'un de vos confrères qui a oublié quelque chose ou  
19 qui veut... je serais prêt à terminer la rencontre  
20 préparatoire, là. Je tourne les caméras pour voir  
21 si je vois des mains levées, je n'en vois pas.

22 Alors écoutez, j'ai à vous dire que les  
23 points de l'ordre du jour ont été discutés. Il me  
24 reste donc à conclure.

25 La Régie fera connaître prochainement la

1       procédure qu'elle entend suivre pour l'examen de la  
2       phase 2 du présent dossier. Vous comprendrez qu'à  
3       ce moment-là, ça va n'être que de conclure suite à  
4       ce qu'on a entendu, vers quoi on s'en va, mais on  
5       n'ira pas dans un détail très, très, très, très  
6       précis, là. On va aller... on va se rendre au moins  
7       jusqu'à la fin de l'été pour vous dire quelles  
8       seraient les prochaines étapes qu'on voudrait  
9       faire.

10               Alors je voudrais aussi remercier  
11       l'ensemble des participants, dont le personnel de  
12       la Régie, pour la bonne tenue de cette rencontre  
13       préparatoire parce qu'on a... je dois vous avouer,  
14       Maître Sigouin-Plasse, que nous, on a eu la chance,  
15       on s'est pratiqués au début. On n'a pas eu...  
16       personne n'a pris votre place, remarquez, on n'a  
17       pas un Sigouin-Plasse de la Régie, mais on a eu  
18       quand même - parce qu'ils me connaissent, ils ont  
19       dit il faut faire pratiquer maître Turgeon parce  
20       que, lui, les pitons, il ne connaît pas tellement  
21       bien ça et ça risque d'être dangereux - alors donc  
22       on a eu la chance. Alors on a un soutien technique  
23       qui n'est pas loin de nous et qui... qui fait  
24       des... nous rassure beaucoup.

25               J'en profite et merci, Monsieur Émond.

1 Naturellement, on a assermenté des témoins, alors  
2 les témoins sont libérés. Votre... ça finit, là,  
3 vous n'êtes plus assermenté, à onze heures vingt-  
4 cinq (11 h 25) vous n'êtes plus assermentés. Vous  
5 pouvez maintenant vaquer à toutes les occupations  
6 que vous voulez, vous n'êtes plus assermentés.

7           Alors je veux vous dire que  
8 l'enregistrement et les notes sténo... les notes  
9 sténo, il va y avoir un délai. Ça fait partie des  
10 choses, hein, parce que là c'est... notre  
11 sténographe est là mais lui aussi il travaille de  
12 l'extérieur avec son personnel, il va y avoir un  
13 petit délai dans la production des notes sténo.  
14 Habituellement, on les a le lendemain. Vous ne les  
15 aurez pas le lendemain, vous allez les avoir dans  
16 le meilleur délai et on remercie le service de  
17 sténographie de pouvoir continuer à... à nous les  
18 livrer. L'enregistrement va être aussi mis sur le  
19 site de la Régie.

20           Alors il me reste à vous souhaiter une  
21 bonne... une bonne fin de journée et au plaisir de  
22 vous revoir bientôt et... et aussi de vous dire de  
23 faire attention à vous et aux vôtres. On a juste  
24 une santé dans la vie puis c'est important, je veux  
25 vous avoir pour les débats de fond, alors je veux

1 que je vous restiez là et je veux vous avoir, je  
2 veux qu'on puisse vous poser des questions, qu'on  
3 puisse vous redire ce qu'on va avoir à dire pour  
4 vous rendre, on l'espère, une bonne décision.

5 Maître Hamelin, je sais que votre micro est allumé,  
6 est-ce que vous voulez dire un mot?

7 Me PAULE HAMELIN :

8 Non, c'était juste pour vous remercier également.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Bien écoutez, c'est... c'est apprécié, c'est  
11 apprécié et je vous dirais on va... on va faire en  
12 sorte que ce dossier-là, je réitère, il va bien  
13 fonctionner parce que vous êtes là et parce qu'on a  
14 des gens qui nous soutiennent. Alors bonne fin de  
15 journée à vous. À bientôt.

16 Me HUGO SIGOUIN-PLASSE :

17 Merci.

18 Me PAULE HAMELIN :

19 Merci, au revoir tout le monde.

20 Me FRANKLIN S. GERTLER :

21 Merci, au revoir.

22 Me DOMINIQUE NEUMAN :

23 Merci.

24 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

25

---

1

2

SERMENT D'OFFICE:

3

Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,

4

certifie sous mon serment d'office, que les pages

5

qui précèdent sont et contiennent la transcription

6

exacte et fidèle des notes recueillies par moi au

7

moyen du sténomasque, le tout conformément à la

8

Loi.

9

10

ET J'AI SIGNE:

11

12

13

14

\_\_\_\_\_  
Claude Morin, sténographe officiel

15

Tableau #200569-7.